



2024

Rapport d'activité 2023



Sommaire

3 Édito du Président

4 Faits marquants 2023

8 Le SDE en bref

10 Nos enjeux stratégiques

12 Budget 2023

Mission 1 :
Réduire des consommations d'énergie

16 **Mission 2 :**
Améliorer l'efficacité énergétique

30 **Mission 3 :**
Développer les énergies renouvelables

44 **Mission 4 :**
Développer la relation aux usagers

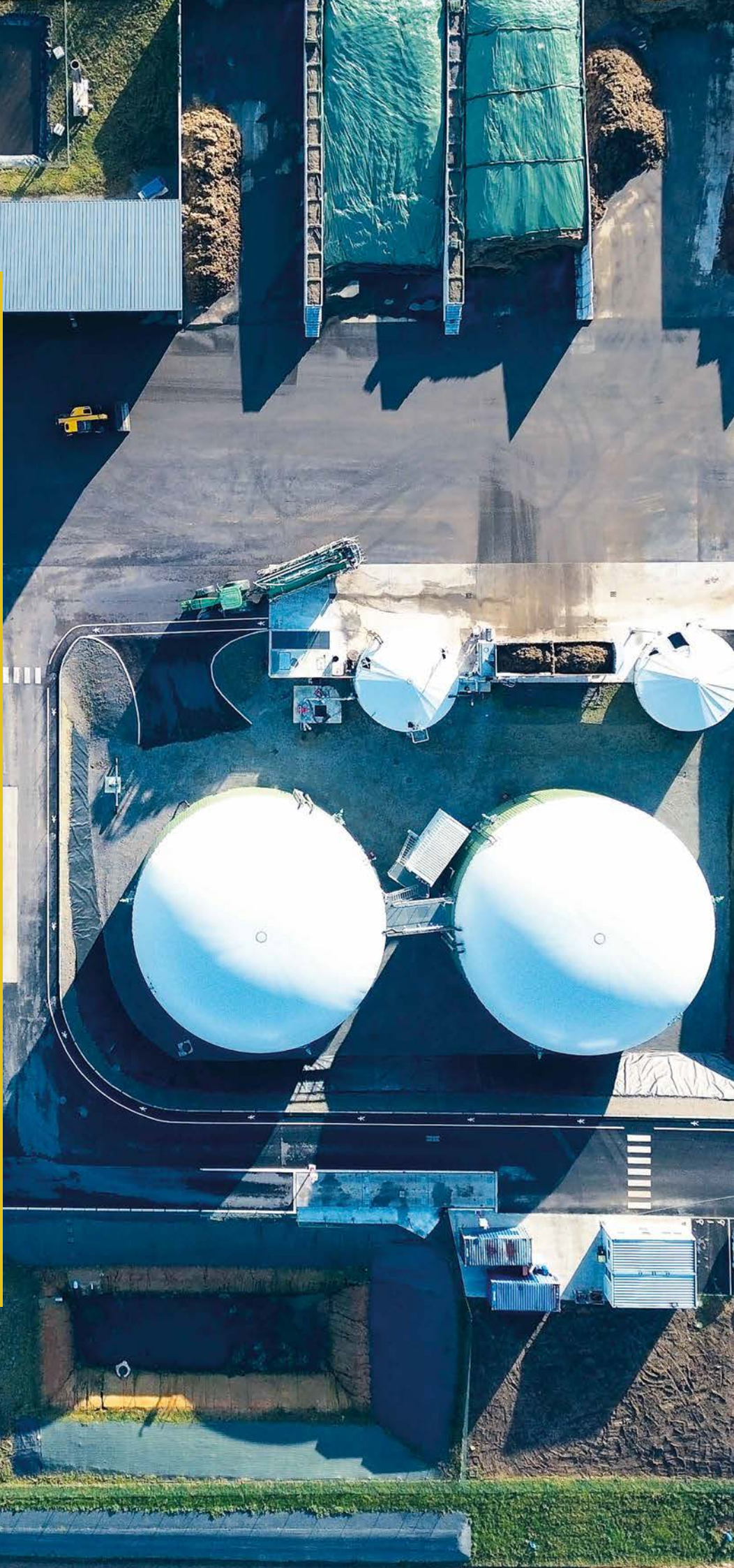
54 **Mission 5 :**
Mutualiser les moyens et les expériences

58 **Mission 6 :**
Assurer le contrôle de la concession

62 **Mission 7 :**
Développer les moyens généraux

70 Glossaire

77 Le budget du SDE35 par mission





Édito

▶ **Olivier DEHAESE**
Président du SDE35

Sur le front des mobilités, le SDE35 continue sa stratégie de développement d'une offre de mobilité alternative au carburant fossile. Le réseau de bornes de recharge électrique a subi en 2023 deux impacts majeurs : des tarifs multipliés par deux et demi du fait de la hausse du prix de l'énergie et un changement d'opérateur en cours d'année. Pour autant, après une fréquentation en baisse en début d'année, la dynamique est repartie et devrait se poursuivre en 2024 avec un déploiement complémentaire. 2024 verra aussi le lancement de notre premier AMI IRVE afin d'aider les opérateurs privés à accéder au foncier public pour déployer leur offre. Pour décarboner la mobilité lourde, le réseau de stations GNV-bioGNV s'est également étoffé en 2023 avec deux nouvelles installations.

Du côté de notre SEM Énerg'iV, l'activité reste soutenue avec un portefeuille de projets bien rempli ! Parmi les projets significatifs de 2023 on retient l'entrée au capital du projet éolien citoyen de Féeole sur le territoire de Roche aux Fées Communauté. Un travail prospectif a été lancé en 2023 et a permis d'estimer les besoins en capitaux et en investissements de la SEM. Une nouvelle levée de fonds sera réalisée en 2024. Les actionnaires de la SEM, publics comme privés, se sont tous mobilisés pour réussir cette nouvelle étape dans le développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine.

Une autre révolution en marche est celle de l'achat direct d'énergie renouvelable et de la mise en place des premières boucles d'autoconsommation sur notre territoire.

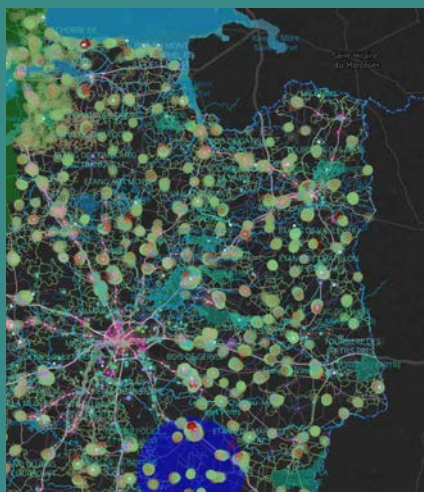
▶▶ En 2023, le SDE35 a poursuivi sa croissance au service de la transition énergétique

L'année 2023 a permis de réfléchir au modèle juridique le plus approprié pour définir le cadre légal de ces échanges d'énergie locale. Une PMO départementale a été créée sous forme associative et un test grandeur nature mené sur 10 premières communes.

À l'heure où certains mettent en doute l'efficacité et la capacité d'innovation du service public, la lecture de ce rapport prouve que c'est tout le contraire.

Ces résultats ne seraient pas possibles sans l'engagement et le professionnalisme des équipes du SDE35 et d'Énerg'iV que je tiens à remercier, tout comme mes confrères élu.es pour leur investissement sans faille. Ils contribuent tous, à leur niveau, au dynamisme de notre syndicat et de sa SEM !

Faits marquants 2023



FÉVRIER

► Mise en place de plans lumière dans les communes grâce à Lum'Acte

Pour accélérer la rénovation énergétique de leur patrimoine éclairage, les communes d'Ille-et-Vilaine peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique du SDE35 en partie financé grâce au programme LUM'ACTE de la FNCCR. Il s'agit de l'élaboration de "Plan Lumière". Les objectifs sont de définir avec les communes la cartographie de leur éclairage public en différenciant leurs besoins selon les secteurs (centre, résidentiel, campagne...), d'intégrer les enjeux écologiques et de réaliser une programmation pluriannuelle chiffrée de rénovation.

MARS

► Pénurie de poste de transformation

3 ans plus tard, les effets de la crise sanitaire mondiale persistent et continuent de désorganiser des filières d'approvisionnement. C'est le cas pour les postes de transformation électriques dits "HTA/BT", indispensables pour tous projets d'aménagement et dont les délais d'approvisionnement traditionnellement de 8 à 10 semaines dépassent désormais les 12 mois d'attente. Le SDE35, qui accompagne sur le terrain les aménageurs, a pris des mesures pour réduire l'impact de cette pénurie. Un nouveau marché public de travaux est entré en application au 1^{er} janvier 2023 avec un marché dédié à l'achat des postes de transformation, dans lequel le respect des délais de livraison est très encadré et permet de limiter les délais d'approvisionnement.

AVRIL

► Lancement du service SERENE 35

Dans le contexte de hausse des coûts de l'énergie, beaucoup de collectivités envisagent d'engager des travaux de rénovation de leurs bâtiments publics. Le syndicat, soucieux d'accompagner les collectivités de son territoire, a travaillé à la structuration d'une offre complète de rénovation, appelée SERENE, allant de la sensibilisation jusqu'aux contrats d'exploitation et de maintenance, en passant par l'aide à la fois technique et financière dans le montage des dossiers. La Banque des Territoires et le SDE35 ont signé le 7 avril 2023 une convention d'intracating de 1,9 M€ pour financer un plan de travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments publics programmés par les communes membres du SDE35.



AVRIL

► Inauguration de la station multi-énergies de la Janais

Sur un site emblématique longtemps voué à l'industrie automobile "carbonée", et désormais en pleine mutation pour devenir un pôle d'excellence industrielle sur les mobilités de demain, a été inaugurée jeudi 13 avril, la 5^{ème} station multi-énergies du SDE35. D'abord biogaz, puis électrique, la station pourra proposer demain de l'hydrogène afin de s'adapter aux nouveaux besoins des utilisateurs. L'intérêt de cette station est double : proposer une charge rapide en journée qui soit ouverte aux poids lourds et véhicules particuliers et proposer une charge lente de nuit pour les bus du transporteur Linévia, sous-traitant de Keolis pour Rennes Métropole et dont le dépôt d'autobus est à proximité immédiate de la station.

JUIN

► Travaux de desserte en gaz dans le Coglais

La commune de Saint-Germain-en-Coglès a transféré sa compétence gaz au SDE35 qui intervient donc à son compte dans un projet de desserte en gaz sur la commune. C'est GRDF qui a été retenu comme concessionnaire à l'issue d'une consultation publique et qui assure désormais la construction, l'exploitation, le développement et la maintenance du futur réseau de gaz sur la commune. Ce projet, après 6 mois de travaux, permettra notamment de desservir en gaz les établissements Michel situés à proximité et ainsi de renforcer leur compétitivité énergétique.

JUILLET

► Énerg'iv devient actionnaire du parc éolien citoyen de Féeole

Mercredi 12 juillet 2023, un collectif d'acteurs institutionnels composé de la SEM Énerg'iv, de la SEM SIPENR et d'Énergie Partagée est officiellement entré au capital de la SAS Féeole. Cette acquisition a permis aux 168 actionnaires citoyens de disposer d'une offre crédible d'achat, alternative à celle des investisseurs privés, garantissant le maintien du caractère public, citoyen et participatif du futur parc éolien de Féeole.

Faits marquants 2023 (SUITE)



JUILLET

► Toiture photovoltaïque à Val d'Anast et 1^{ère} boucle d'auto-consommation collective

Les travaux viennent de démarrer sur le toit du nouveau complexe sportif Alcyone à Val d'Anast pour installer près de 443 panneaux photovoltaïques qui produiront une énergie directement consommée par la commune pour alimenter une dizaine de bâtiments communaux. Un projet rendu possible grâce à l'accompagnement du SDE35, et de sa SEM Énerg'iv qui viennent de créer un nouveau service innovant d'achat d'énergie locale au service des collectivités.

OCTOBRE

► Première pierre de la station GNV à Saint-Malo Agglomération

Pose cumulée des premières pierres de l'unité de méthanisation à partir des boues de la station d'épuration et de la future station d'avitaillement au bioGNV. Issu d'une large concertation locale, ce projet d'économie circulaire très vertueux est mené par Saint-Malo Agglomération avec le soutien du SDE35 et de sa SEM Énerg'iv. L'objectif est de valoriser les déchets de traitement d'eaux usées en source d'énergie renouvelable, en utilisant le gaz vert produit sur place pour faire rouler les bus et bennes à ordures ménagères de l'agglomération malouine.

NOVEMBRE

► Projet éolien citoyen dans la Métropole de Rennes

Un projet éolien "Les Ailes du Chevré" porté par P&T Technologie a été initié dès 2015 sur la commune d'Acigné. Lors des démarches de concertation, un groupe d'habitants a fait part de son souhait de s'impliquer davantage dans ce projet. Accompagnés d'Énerg'iv et de la commune d'Acigné, les habitants ont créé la SAS Acyléole pour s'investir dans le projet. Depuis l'automne 2019, des discussions sont en cours afin de permettre à ces acteurs du territoire d'entrer au capital de la société de projet et à terme détenir le parc éolien. Ils signent aujourd'hui le pacte d'actionnaires qui fait officiellement entrer les citoyens et acteurs du territoire dans le projet.



NOVEMBRE

► Fonds Vert, point presse dans le Val d'Ille - Aubigné

C'est à Gahard, où les travaux de rénovation du parc d'éclairage public sont conséquents, que le programme Fonds Vert a été présenté ce 27 novembre en présence de Pierre Larrey, secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et sous-préfet de l'arrondissement de Rennes, de Christelle Loncle, Vice-Présidente du SDE35 en charge de l'éclairage public et d'Isabelle Lavastre, Maire de Gahard. Le Fonds Vert, outil majeur de la mise en œuvre de la planification écologique dans les territoires, a été lancé en 2022, et constitue une initiative inédite pour donner aux collectivités territoriales les moyens d'accélérer leur transition écologique.

DÉCEMBRE

► Inauguration d'une méthanisation territoriale au cœur du Coglais

La SAS Biogaz des Marches de Bretagne, située à Maen Roch et adossée en majorité à des exploitations agricoles (14) a inauguré son unité d'injection ce vendredi 1^{er} décembre en présence de tous les partenaires et des élus locaux. La SEM Énerg'iv est impliquée dans ce projet depuis 2019 et est actionnaire à hauteur de 7,9 %. Plus de 200 personnes étaient présentes pour célébrer ce beau projet collectif au service du territoire et du monde agricole ! Des portes ouvertes ont été organisées le lendemain et ont réuni plus de 800 personnes, entre riverains, familles des agriculteurs et habitants des communes voisines.

DÉCEMBRE

► Arrivée du Bricobus en Pays de Brocéliande

Depuis quelques semaines, un service de proximité pour les personnes en situation de mal-logement est disponible sur le territoire de Brocéliande communauté : le Bricobus. Ce projet initié par les Compagnons Bâisseurs, grâce au soutien financier de ses partenaires, la Fondation Abbé Pierre et le SDE35, fait de Brocéliande Communauté un territoire d'expérimentation sur la lutte contre la précarité énergétique.

Le SDE en bref...



Créé en 1964, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) est un établissement public de coopération intercommunale chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique, dont les missions se sont étoffées au fil des ans pour répondre aux nombreux défis de la transition énergétique des territoires. Réunissant les 332 communes d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

► Gouvernance

-  1 président
-  7 vice-présidents + 4 membres du bureau
-  1 comité syndical
-  8 commissions thématiques

► Budget

-  38,6 M d'€
-  18 M d'€ investis sur les réseaux électriques
-  1 178 opérations actives en 2023 (627 en études et 551 en travaux)

► Fonctionnement

-  76 agents (au 31/12/2023)
-  52 titulaires dont 6 en disponibilité
-  2 apprentis
-  12 contractuels

► Patrimoine électrique

-  12 308 km de réseaux HTA
-  14 741 km de réseaux BT
-  16 775 transformateurs

De gauche à droite : > **Murielle Douté-Bouton**, 4^{ème} vice-présidente en charge de la précarité énergétique et de la communication > **Michel Jeuland**, membre du bureau > **Christophe Martins**, 1^{er} vice-président en charge des moyens généraux et systèmes d'information > **Jean-Claude Beline**, 2^{ème} vice-président en charge des achats et économies d'énergie > **Olivier Dehaese**, Président du SDE35 > **Daniel Guillotin**, 3^{ème} vice-président en charge des énergies renouvelables > **Christelle Loncle**, 7^{ème} vice-présidente en charge de l'éclairage public > **Diana Lefeuvre**, membre du bureau > **Thierry Restif**, 5^{ème} vice-président en charge des travaux et des smart-grids > **Stéphanie Chereil**, 6^{ème} vice-présidente en charge des mobilités > **Michel Caillard**, **Franck Pichot** (absent), membres du bureau

► Les commissions thématiques

Les délégués du Comité Syndical et leurs suppléants peuvent participer à des commissions, lieu privilégié d'échanges et de travail entre élus et services. Les projets y sont évoqués très en amont et le travail réalisé permet d'alimenter les décisions du bureau et du comité syndical. 6 commissions thématiques qui couvrent l'ensemble des activités du SDE35 :

- Commission concessions électrique/gaz naturel/chaueur
- Commission achats et économies d'énergie pour les collectivités et énergies renouvelables
- Commission moyens généraux et systèmes d'informations
- Commission économie d'énergie et lutte contre la précarité énergétique, sensibilisation et communication
- Commission smartgrids et travaux sur les réseaux électriques et télécom
- Commission mobilité bas carbone et éclairage public

► Compétences & activités

Garant du service public de l'électricité et du gaz :

- Propriétaire des réseaux basse et moyenne tension
- Contrôle l'activité du concessionnaire Enedis (et EDF)
- Maître d'ouvrage de travaux sur réseaux électriques
- Réseaux de distribution gaz : 1 desserte réalisée, 2 concessions signées

Gestion de l'éclairage public :

- 229 communes et EPCI adhérents
- 80 429 points lumineux en gestion
- Maîtrise d'ouvrage de travaux de rénovation et d'extension
- Subvention pour les collectivités non adhérentes

Acteur de la transition énergétique :

- Développement des énergies renouvelables avec Énerg'iv : 26 GWh d'électricité et 30 GWh de biogaz produits en 2023
- Une vingtaine de centrales PV déjà mises en service
- Création d'une offre de service innovante pour la rénovation énergétique des bâtiments publics avec SERENE 35
- Massification des boucles d'autoconsommation collective avec Part'ENR35
- Animation du groupement d'achat d'énergie
- Études prospectives et contribution aux Plans Climats des intercommunalités...

Acteur de la mobilité durable :

- Bornes de recharges pour véhicule électrique : 124 bornes, 3 135 abonnés, 48 000 charges en 2023 au sein du réseau BEA – Ouest-Charge
- Stations d'avitaillement GNV : 6 en exploitation, 1 800 tonnes de gaz délivrées dont 960 tonnes de bioGNV

Acteur de la solidarité :

- Lutte contre la précarité énergétique : 120 000 €/an pour le soutien au FSL 35 et des subventions à des associations de terrain
- 1 % énergie : projets d'électrification solaire en Afrique, 5 associations soutenues, 29 000 € d'aide apportée

Nos enjeux stratégiques

Depuis 2018, le SDE35 a établi un projet stratégique basé sur le scénario NegaWatt, scénario prospectif de transition énergétique.

Le projet reprend les 3 leviers du scénario NegaWatt (sobriété, efficacité et énergies renouvelables) et les décline en 7 missions stratégiques, chacune dotée d'un programme d'actions spécifique.

Au travers de ce projet ambitieux, le SDE35 entend agir pour un aménagement énergétique cohérent et équitable des territoires, au plus près des communes et des usagers des services publics.



Mission 1

Réduire les consommations énergétiques

- **Rénover** et assurer la performance des installations d'éclairage public
- **Sensibiliser** la population
- **Participer** à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités



Mission 2

Améliorer l'efficacité énergétique

- **Améliorer** les performances du réseau de distribution de l'électricité
- **Développer** le réseau de gaz naturel
- **Promouvoir** et développer la mobilité bas carbone (électrique, gaz, hydrogène)
- **Optimiser** le réseau grâce aux NTIC (Smart grids réseaux)



Mission 3

Développer les énergies renouvelables

- **Assurer** le développement d'Énerg'iv
- **Initier** des achats d'énergies renouvelables groupés
- **Solariser** les communes et favoriser le développement de boucles d'autoconsommation
- **Développer et accompagner** des projets de réseau de chaleur

►► Agir pour un aménagement énergétique cohérent et équitable des territoires, au plus près des communes et des usagers des services publics



Mission 4

Développer la relation aux usagers



Mission 5

Mutualiser les moyens et les expériences



Mission 6

Assurer le contrôle de concessions



Mission 7

Développer des moyens généraux adéquats

- **Faciliter** la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)
- **Soutenir** et accompagner des projets décentralisés de coopération internationale
- **Assurer** le suivi des réclamations
- **Participer** à la lutte contre la précarité énergétique

- **Organiser** des groupements d'achat énergie pour les collectivités
- **Accompagner** la réalisation des PCRS
- **Accompagner** les EPCI sur la voie de la transition énergétique
- **Contribuer** activement au développement du PEBreizh
- **Participer** à la vie des réseaux

- **Concession d'électricité**
- **Concessions de gaz**

- **Contrôler** la perception de la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité maintenant intégrée à l'accise sur l'électricité (anciennement CSPE)
- **Se doter** de systèmes d'information performants
- **Développer** des services supports compétents

Budget 2023

Un budget ambitieux
au service des
investissements sur
les réseaux et de la
transition énergétique !

► Chiffres clés :

38,6 M€
de dépenses réelles

48 M€
de recettes réelles

L'objectif du SDE35 est d'offrir
aux communes et aux EPCI
**un service public de l'énergie
efficace et de qualité.**

Ce budget propose :

- Une large part consacrée
aux **investissements sur
les réseaux électriques**
- Un effort constant pour
**rénover le parc d'éclairage
public** d'Ille-et-Vilaine
- Des actions de plus en plus
nombreuses en faveur de
**la mobilité durable et des
énergies renouvelables**
- La création du service
de **rénovation énergétique
des bâtiments publics**

Dépenses réelles	38 661 119 €
Études et travaux sur les bornes de recharges	506 983 €
Subventions allouées	785 145 €
Reversement de l'accise sur l'électricité	802 012 €
Autres dépenses et avances	1 872 405 €
Charges de gestion	3 597 665 €
Travaux sous mandat (écl. et tél.)	1 464 419 €
Maintenance de l'éclairage public	2 498 364 €
Charges de personnel	3 855 378 €
Études et travaux d'éclairage	7 485 165 €
Études et travaux réseaux électriques	15 793 583 € (HT)

► Les recettes du SDE35

Afin de couvrir les besoins de fonctionnement et de réaliser les programmes d'investissement en faveur des réseaux d'électricité et de transition énergétique, le SDE35 mobilise des recettes qui proviennent à 26 % de la taxe sur l'électricité.

Recettes réelles - hors 1068	48 091 117 €
Subventions ADEME, Région (IRVE)	9 000 €
Produits bornes électriques	477 757 €
Participation ENEDIS (effacements)	1 000 000 €
Avances des marchés	132 000 €
Autres recettes	5 261 253 €
Participation maintenance éclairage	1 733 704 €
Récupérations TVA	879 670 €
Participation des collectivités et tiers	9 158 879 €
Participations FACE	13 251 676 €
Redevances ENEDIS-EDF et PCT	4 468 381 €
Accise sur l'électricité	11 718 799 €

► Présentation du budget par mission

	Dépenses	Recettes
Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques	11 693 124 €	6 681 898 €
Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique	18 874 180 €	26 189 223 €
Mission 3 : Développer les énergies renouvelables	120 114 €	472 168 €
Mission 4 : Développer la relation aux usagers	85 184 €	
Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences	1 926 057 €	1 648 779 €
Mission 6 : Assurer le contrôle de concessions	46 190 €	1 194 969 €
Mission 7 : Développer des moyens généraux adéquats	5 916 271 €	11 904 081 €
TOTAL	38 661 119 €	48 091 117 €

► La participation des communes au fonctionnement du SDE35

Ces contributions sont calculées en fonction de la classification de la collectivité (A) urbaine, (B) rurale, (C) nouvelle commune urbaine.

En 2023, cette classification a évolué pour les communes urbaines afin de mieux prendre en compte leur contribution au fonctionnement du SDE35. Depuis la départementalisation du SDE35 en 2010, les communes urbaines étaient membres du SDE35 sans contribuer financièrement à son fonctionnement car un mécanisme de compensation se faisait par la majoration de la redevance versée par Enedis.

Carte de la répartition des catégories de communes en page suivante

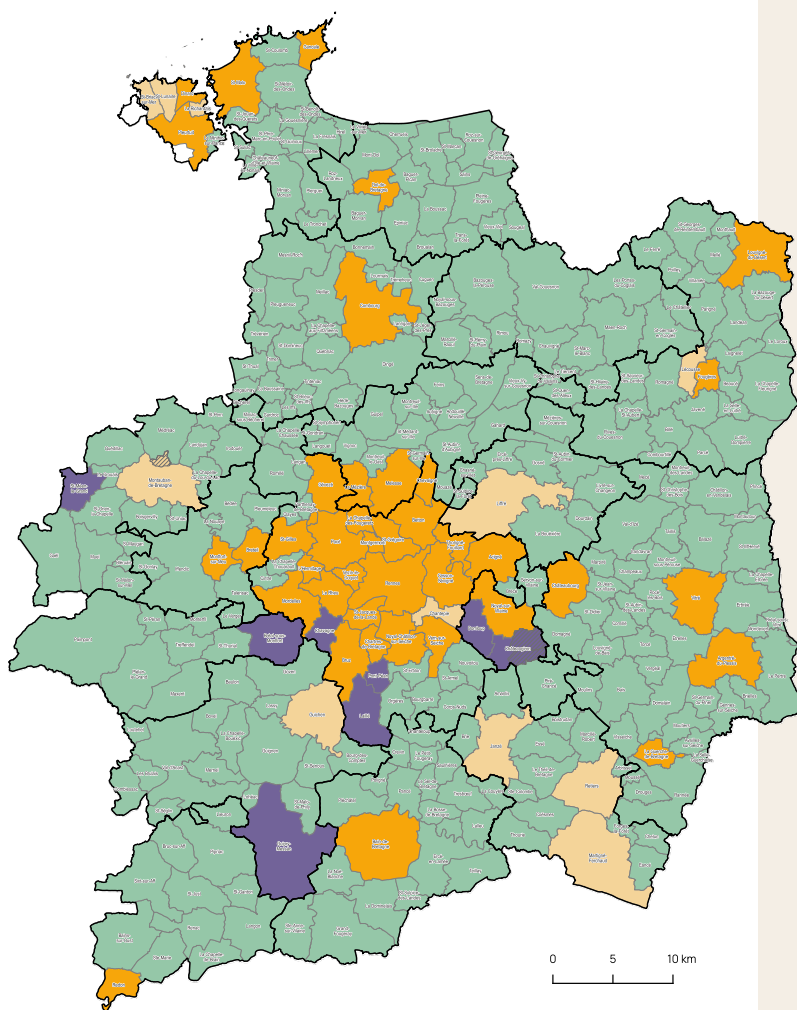
Depuis quelques années, l'équilibre financier n'était plus assuré au vu des nouvelles actions développées par le SDE35 en matière de transition énergétique. Elles étaient en effet essentiellement financées par les communes rurales au bénéfice de toutes les communes du département.

Pour corriger cet écart, le SDE35 a proposé aux communes urbaines de choisir entre 3 statuts (A1, A2, C) qui donnent un accès différencié aux services proposés par le SDE35 en fonction du montant de leur contribution financière. La catégorie A1 est la moins engageante, les catégories A2 et C permettent de bénéficier de nombreux services du SDE35, tels que des subventions pour la rénovation de l'éclairage public, l'accès au service de rénovation énergétique

des bâtiments, le déploiement de bornes de recharge électrique, le groupement d'achat d'énergie. L'enjeu pour le SDE35 a été de convaincre les communes A de choisir le statut A2 ou C, surtout pour les communes en transfert de compétence éclairage public. onze communes ont choisi le statut A2 et une le statut C sur 30 communes urbaines hors Rennes Métropole, soit un tiers des communes concernées.

► Mieux prendre en compte leur contribution au fonctionnement du SDE35

► Répartition des catégories de communes en 2024



Communes urbaines

- A1 (40 communes)
- A2 (11 communes)
- C (8 communes)

Communes rurales

- B (273 communes)

▭ Limite des EPCI

▨ B (3 communes (*) déléguées éligibles aux aides du FACE)
 (*) - Ossé et St-Aubin-du-Pavail (Châteaugiron)
 - St-M'Hervon (Montauban-de-Bretagne)

0 5 10 km

Sources : Cartographie SDE35 © Mars 2024 BD Topo® IGN 2019



► Parole à Anne Perrin, Maire de Lécousse

#1 Quelles ont été les motivations pour votre commune de passer en statut A2 ?

Nous avons été alertés par courrier de la situation du SDE35 et de l'évolution du guide des aides. Lécousse est une commune de 3 500 habitants que l'on peut qualifier de péri-urbaine. Nous appartenons à la catégorie A et devons faire un choix entre 3 statuts proposés. Le choix intermédiaire A2, nous a paru le plus cohérent et le plus équilibré entre les besoins de solidarité vis-à-vis du SDE35 et de l'ensemble des collectivités du département et les intérêts de notre commune.

#2 Quelles sont les implications concrètes ?

Nous reverserons 10 % de la taxe sur l'électricité au SDE35 chaque année. En contrepartie, cela nous permet de bénéficier d'un certain nombre de services qui sont répertoriés dans le guide des aides. Notre commune a transféré la compétence éclairage public au SDE35 depuis le 1^{er} janvier 2022 et nous bénéficions d'un accompagnement et de subventions pour rénover notre parc d'éclairage. Nous bénéficions également de subventions pour effacer les réseaux électriques de notre commune. À cela s'ajoutent les nouveaux services proposés par le SDE35 pour rénover le patrimoine communal avec le dispositif SERENE35.

#3 Quel message donner aux communes dans votre situation qui hésitent encore sur le statut à adopter ?

L'effort financier de reverser 10 % de la taxe n'est pas anodin pour une commune. Chaque situation est particulière, aussi je n'ai pas d'avis personnel à donner mais, au vu des enjeux énergétiques actuels, l'accompagnement proposé par le SDE35 me semble indispensable. Le choix du A2 permet d'accéder à un niveau d'expertise élevé, tout en participant à un effort collectif de solidarité au niveau du département.

► Analyse financière

Un travail d'analyse financière et de contrôle de gestion a été réalisé en 2023 pour avoir une meilleure vision du budget et de l'équilibre des compétences du syndicat. L'objectif est de pouvoir stabiliser dans la durée les finances du syndicat pour mieux optimiser ses investissements.

La situation financière du SDE35 est satisfaisante au regard du niveau d'épargne, du fonds de roulement et de sa capacité d'autofinancement. L'épargne nette du SDE35 de 9,6 M d'€ lui permet une bonne capacité d'autofinancement sans avoir jusqu'à maintenant recours à la dette.

Depuis plusieurs années, le SDE35 s'est engagé à réduire son fonds de roulement en investissant de façon volontariste pour l'efficacité du réseau de distribution de l'électricité, le développement des énergies renouvelables avec Énerg'iv, et plus récemment la création de SERENE35.

► Perspectives 2024



L'objectif sera de continuer à privilégier un haut niveau d'investissement sur : les réseaux d'énergie (électricité, gaz, chaleur) et l'éclairage public, tout en accélérant les actions concourant à la transition énergétique : mobilité bas carbone, énergies renouvelables, réduction des consommations dans les bâtiments publics.



► Parole à Arnaud GABOURY, ingénieur financier

#1 Quelle est ta mission au SDE35 ?

Je mène 3 missions complémentaires.

La première consiste à réaliser un travail sur la contractualisation et le conventionnement avec les collectivités membres, en particulier sur les nouvelles actions du SDE35 : service de rénovation énergétique de bâtiments (SERENE), rénovation globale de l'éclairage public (Ma commune 100 % LED), appui financier pour la passation des contrats des futurs réseaux de chaleur...

La seconde mission concerne une modélisation financière sur ces nouveaux investissements pour s'assurer que les besoins de financement générés par ces projets soient compatibles avec les finances du SDE35. L'enjeu est de savoir si nous avons les moyens de nos ambitions. Pour cela, nous réalisons une PPI (programmation pluri-annuelle d'investissement) qui consiste à intégrer dans un même modèle financier les investissements historiques (réseaux électriques, éclairage public) et les nouveaux investissements. Concrètement, on part des derniers budgets réalisés et on projette les investissements à venir sur les 10 prochaines années. Cela permet de tracer une trajectoire financière pluriannuelle jusqu'en 2033, qui nous indique le seuil d'investissement maximal à cibler pour conserver l'équilibre financier global du syndicat.

Enfin, en fonction de cette trajectoire financière, je vais être amené à consulter les prêteurs puis à mettre en œuvre les financements bancaires nécessaires.

#2 Quelle est ton analyse des finances du SDE35 ?

La structure est solide puisqu'à date le SDE35 n'a aucun emprunt et un niveau de trésorerie suffisant. Les investissements sur les compétences historiques peuvent au global être autofinancés par le SDE, notamment par les ressources historiques que sont la taxe sur l'électricité et le FACE. Le niveau de trésorerie du syndicat nous permet également de financer le démarrage de nouvelles compétences tout en décalant notre recours à l'emprunt afin d'optimiser les conditions de souscription des prêts. Enfin, la PPI nous permet d'anticiper à plusieurs années les investissements qui vont être à réaliser et donc de mettre en place une stratégie de financement pertinente sur les années à venir.

M7



M6



M5



M4



M3



M2



M1

Mission 1

Réduire les consommations énergétiques

Au-delà de l'enjeu climatique, la réduction des consommations d'énergie pour les collectivités est devenue un enjeu de survie. Elles peuvent pour cela compter sur l'accompagnement du SDE35 en matière d'éclairage public, de travaux sur leurs bâtiments publics... La sensibilisation des publics aux enjeux de la transition énergétique est aussi un levier important, notamment auprès du jeune public.

► Les chiffres :

**229**

collectivités confient leur parc d'éclairage public au SDE35

**3 000**

enfants bénéficiaires du programme pédagogique



80 429

points lumineux
gérés



33 672 €

montants collectés
en CEE pour 3,80 GWh
cumac vendus

Rénover les installations d'éclairage public

► Assurer la maintenance du service d'Éclairage public

Une maintenance efficace constitue une composante essentielle dans la gestion du parc d'éclairage public. Elle doit impacter positivement la qualité du service et contribue à la réduction de la facture énergétique. Une maintenance de qualité permet également de prolonger la durée de vie des installations d'éclairage extérieur.

● Le patrimoine en gestion



79 % des communes d'Ille-et-Vilaine (hors Rennes Métropole)



48 % des habitants



80 500 points lumineux



10 % du patrimoine vétuste

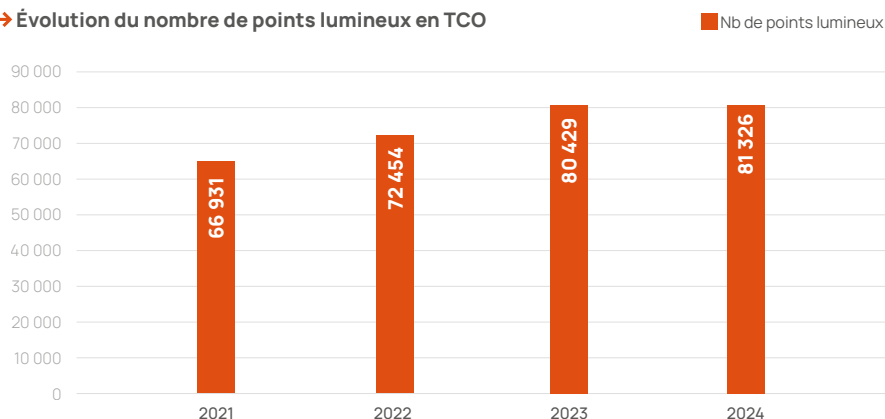


23 % de LED

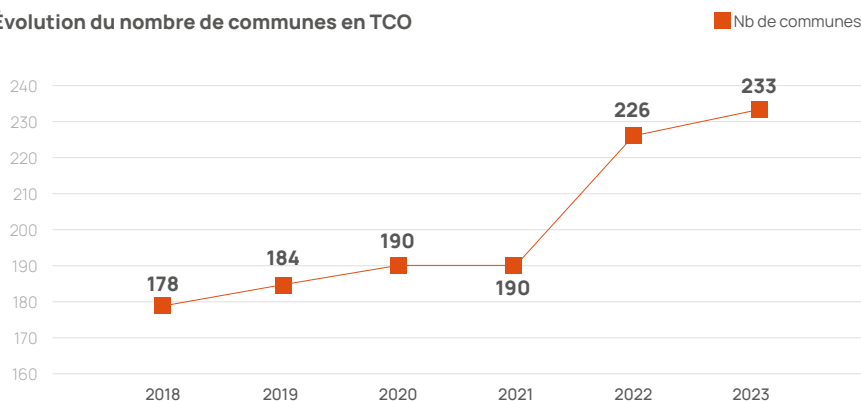
● Un parc en gestion en forte croissance

Chaque année de nouvelles collectivités d'Ille-et-Vilaine confient au SDE35 la maintenance de leur patrimoine d'éclairage public. Parmi les raisons qui les conduisent à faire ce choix, on peut citer : expertise technique, sécurité des installations, rationalisation des coûts, accès à des outils numériques de gestion du patrimoine, optimisation de la performance énergétique... En 5 ans, + 31 % de communes ont transféré leur compétence au SDE35. Cette augmentation a des conséquences sur le budget du SDE35 car la contribution financière des collectivités en transfert ne couvre pas l'intégralité du coût de l'exploitation : la part d'autofinancement par le SDE35 s'élève ainsi à plus d'1 million d'€ par an.

→ Évolution du nombre de points lumineux en TCO



→ Évolution du nombre de communes en TCO



Une fois le transfert effectif, le SDE35 devient le gestionnaire de l'ensemble du réseau d'éclairage public pour le compte de la commune. La commune conserve le paiement des factures d'électricité, les décisions liées aux "Pouvoirs de Police du Maire", la définition des horaires d'éclairage et l'arbitrage sur les programmes d'investissement (neuf et rénovation).

▶▶ Le nombre de demandes d'interventions a considérablement augmenté

● Tarif

La contribution des collectivités est modulée en fonction du type de matériel et de la catégorie de la commune. Des forfaits annuels sont ainsi proposés aux communes et ajustés pour prendre en compte l'inflation.

Communes B/C*

- 15 € par point lumineux de type LED
- 23 € par point lumineux autre que LED
- 50 € par foyer sportif

Communes A2** / EPCI

- 18 € par point lumineux de type LED
- 28 € par point lumineux autre que LED
- 50 € par foyer sportif

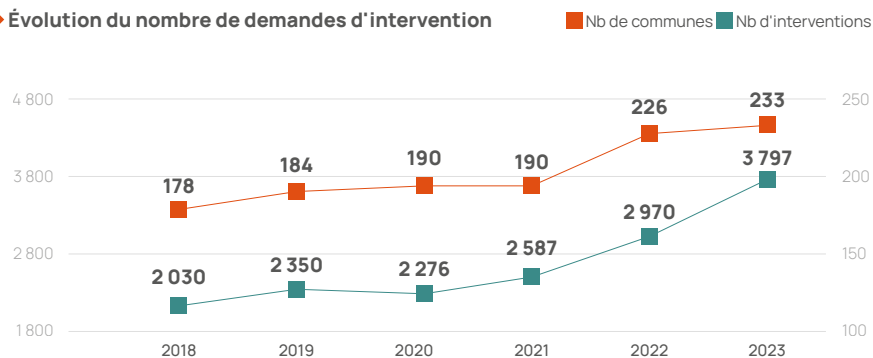
Le tarif ne couvre pas l'intégralité des charges et incite les communes à accélérer le renouvellement de leur parc en Led. Un parc vétuste implique des difficultés de maintenance supplémentaire. À compter du 1^{er} janvier 2025, une nouvelle catégorie "Point lumineux vétuste" sera mise en place avec une majoration tarifaire encore plus importante afin d'inciter les communes concernées à réaliser des rénovations de masse sur ces matériels.



● Évolution du parc en gestion et impact sur la maintenance

En 5 ans, avec l'évolution constante du nombre de communes qui confient leur parc d'éclairage public au SDE35, le nombre de demandes d'interventions a considérablement augmenté. En 2023, on enregistre environ 10 demandes par jour à traiter soit plus de 1 000 devis générés sur l'année, ce qui correspond à une hausse de 127 % par rapport à 2022.

→ Évolution du nombre de demandes d'intervention



* Communes rurales qui reversent respectivement 100 et 50 % de la taxe de l'électricité au SDE35

** Communes urbaines percevant directement la taxe électricité et qui en reversent 10 % au SDE35

►► Un objectif de 100% LED à moyen terme pour toutes les communes

► Les travaux

Les travaux d'éclairage public sont réalisés par le SDE35 pour les collectivités ayant transféré leur compétence, avec une contribution en fonction du niveau de richesse de la commune.

Pour les autres communes, le SDE35 intervient par mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'effacement coordonné de réseaux ou par l'attribution de subventions.



33

nombre de projets lancés en 2023



3 600

nombre de points lumineux concernés en 2023

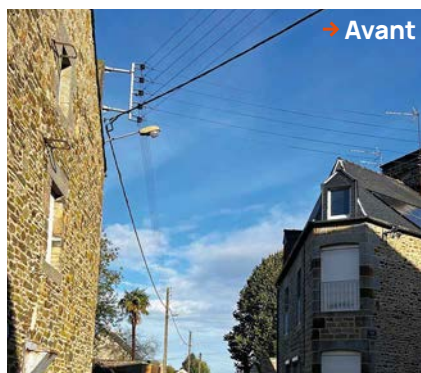


6 079 360 €

montant total de subventions accordées en 2023

● Une évolution à la hausse

Depuis 2 ans, le nombre de projets de rénovation ne cesse d'augmenter. En 2023, près de 600 opérations sont actives entre demandes d'APS, études et travaux. Cette hausse, qui s'explique par l'augmentation du nombre de communes en transfert et l'explosion du coût de l'électricité, a engendré des délais supplémentaires de réalisation du SDE35 et a suscité des plaintes de la part des communes. Face à cette situation, de nouveaux moyens ont été mis en place fin 2023 : recrutement au sein de l'équipe Éclairage public du SDE35, amélioration de la programmation des travaux.



● Les enjeux de la rénovation de son éclairage public

En France, l'éclairage public représente plus de 40 % des consommations d'électricité des collectivités (source ADEME). Le SDE35 accompagne les communes d'Ille-et-Vilaine dans leur projet de rénovation avec un objectif de 100 % LED à moyen terme. Le SDE35 propose aux communes de réaliser un "Plan Lumière" qui permet de :

- définir la cartographie de l'éclairage public de chaque commune en différenciant les besoins par secteurs : centre, résidentiel, campagne...
- intégrer les enjeux écologiques comme les trames noires pour le maintien de la biodiversité
- réaliser une programmation pluriannuelle chiffrée de rénovation et estimer les économies d'énergie associées.

→ En 2023



1 377

lampadaires vétustes rénovés



69 opérations d'éclairage réalisées



25 kW de puissance économisée grâce au passage en Leds



22 000 kW/an économisés

● Outils et aides disponibles

Pour accompagner les communes dans la rénovation de leur éclairage public, le SDE35 s'appuie sur l'expertise technique et financière d'un réseau de partenaires.

→ Fonds Vert

Fonds Vert
Accélérer la transition écologique dans les territoires



Le Fonds Vert est un dispositif d'État visant à accélérer la transition écologique dans les territoires. Il comprend des aides spécifiques pour la rénovation de l'éclairage public sous certaines conditions : matériel vétuste et rénovation de plus de 10 % du parc.

Le SDE35 a signé en juillet 2023 une convention protocolaire avec l'État, représenté par le Préfet de Bretagne, afin de présenter de façon groupée les demandes de subvention des communes qui répondent à ces critères et qui sont déjà engagées dans un programme de rénovation avec le SDE35.

Le Fonds Vert agit en complément de l'investissement du SDE35 et les communes perçoivent ainsi une subvention complémentaire aux aides déjà perçues par le SDE35 et qui varient en fonction de leur catégorie, pouvant aller jusqu'à 60 % du montant total.

En 2023, le SDE35 a présenté 36 demandes de subvention de collectivités membres, représentant :



2 339 points lumineux à rénover



6,72 M d'€ de travaux



152 562 kWh/an économisés, soit plus de 15 T de CO₂ évité



20 % de subvention obtenu de la part du Fonds Vert soit 1,34 M d'€ octroyés



Signature de l'accord protocolaire sur le Fonds Vert, avec la Préfecture de Bretagne lors du salon Terres & Maires de juillet 2023 en présence de M. Emmanuel Berthier, Préfet de la Région Bretagne.



► Parole à Isabelle LAVASTRE, Maire de Gahard

#1 Quel est votre projet ?

Gahard est une petite commune au nord de Rennes qui compte 1 550 habitants... et 154 lampadaires. La moitié de nos points lumineux étaient vétustes et une partie fonctionnait au mercure, des ampoules qui ne sont plus remplaçables désormais. Nos travaux ont eu lieu durant quelques semaines en novembre. 35 lanternes ont été équipées de LED pour éclairer la commune.

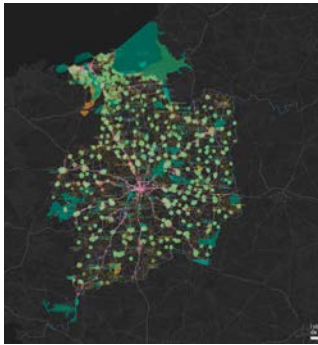
#2 Quel est l'impact financier pour la commune ?

C'est la première tranche de travaux, cela nous coûte 23 000 €, soit seulement 20 % du montant total. Nous bénéficions du Fonds Vert qui prend en charge 20 % et des aides du SDE35 qui finance 60 % du projet. Cela reste une somme non négligeable pour notre commune, c'est pourquoi nous allons étaler les travaux sur 3 ans avec 2 autres tranches de travaux à venir pour aller jusqu'à l'objectif de 100 % LED sur la commune.

#3 Et l'impact pour les habitants ?

Ces lampadaires nouvelle génération consomment 40 % d'énergie en moins en éclairant aussi bien. Nos habitants voient la différence et apprécient !

→ Le Schéma de Cohérence d'Ambiance Nocturne (SCAN)



Le SDE35, en collaboration avec la Région, le Département, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et l'Observatoire de la Nuit a mis en place en 2023 le SCAN d'Ille-et-Vilaine. Cet outil collaboratif recense l'ensemble des zones réglementaires, environnementales

et sensibles du département et les compare avec les modes de fonctionnement actuels de l'éclairage public. La réalisation du SCAN dote le service d'un outil de cartographie des enjeux de biodiversité sur l'ensemble des communes du département. Grâce à ce schéma, le service est maintenant en mesure de connaître les différentes températures de couleur ainsi que les uniformités à respecter, en fonction des territoires.

→ Schéma Directeur d'Aménagement Lumière

Pour compléter le SCAN, il était impératif de réaliser pour toutes les communes du département leur Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). Il permet de classer, au titre des définitions de la norme EN 13201, la typologie des voies d'une collectivité et leur attribuer un niveau cible de flux lumineux.

● Objectif de rénovation globale Ma commune 100 % LED

Ces études permettent au SDE35 de disposer de toutes les données nécessaires pour proposer des projets de rénovation globale. Dans le cadre de LUM'ACTEE le SDE35 s'est engagé à réaliser ces estimatifs pour chaque commune : estimation de l'investissement pour passer à 100 % LED, économies d'énergie et de maintenance attendues, bilan carbone.

Les premières conventions de rénovation globale ont été approuvées par le comité syndical de décembre 2023. Les premières communes à tester le dispositif "Ma commune 100 % LED" sont : Plerguer, Cherrueix, Bains-Sur-Oust, Plélan-le-Grand, Saint-Sulpice-des-Landes.

Lors de ce comité, de nouvelles modalités de financement ont été votées pour ce dispositif : lissage sur 2 à 10 ans du remboursement de la contribution communale et frais d'emprunt pris en charge par le syndicat.



► Parole à Marie-Laure PONDARD, 1^{ère} adjointe de Bains-sur-Oust

#1 Quel est le projet de votre commune ?

Bains-sur-Oust est accompagné par le SDE35 pour un projet de rénovation globale de son parc d'éclairage public. Actuellement, seulement 30 % du parc est équipé en led, nous avons de vieux candélabres, quelques boules et de vieilles armoires électriques. Le budget global est estimé à 771 820 €. Le montant est élevé mais nous bénéficions d'un taux de subvention du SDE35 très important de près de 55,5 %, ce qui laisse au final une facture de 343 459 € pour la commune. Cette somme est à rembourser au syndicat sous la forme d'annuités de 34 300 € par an étalées sur 10 ans. Cela permet de lisser la dépense et le budget de notre commune est ainsi moins impacté. Nous espérons pouvoir également bénéficier du Fonds Vert afin de réduire encore le montant des remboursements. C'est le SDE35 qui instruit la demande auprès des services de l'État et c'est assez confortable de ne pas avoir à gérer la partie administrative.

#2 Quelle ambition pour votre commune avec le passage au 100 % LED ?

La première ambition est économique car cela permet de réduire considérablement la consommation d'énergie de notre commune. C'est aussi une volonté de s'inscrire dans la transition écologique et de répondre à la nécessaire adaptation de nos comportements. Cette volonté était écrite dans notre programme lors des élections municipales !

Concrètement, en faisant le tour de la commune, on remarque que certains lampadaires ne sont pas indispensables et créent de la pollution lumineuse. L'accompagnement du SDE35 va permettre de réduire le nombre de points lumineux sur la commune, ce qui est bon pour la biodiversité. Cela montre aussi aux habitants que nous faisons attention, cela a valeur d'exemple car la transition énergétique est l'affaire de tous !

Sensibiliser la population et participer à la maîtrise des consommations d'énergie

► Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

Via le dispositif ACTEE, le SDE35, en partenariat avec les CEP (Conseillers en Énergie Partagés) du département, accompagne les collectivités dans divers diagnostics pour les aider dans la définition de leurs programmes de travaux ou d'équipements techniques.

En 2023, le SDE35 a porté une candidature départementale au programme ACTEE + de la FNCCR et a été désigné lauréat pour une aide globale de 3 669 740 € qui va permettre de poursuivre les accompagnements développés ci-dessous.

► Réaliser des audits énergétiques pour aider les collectivités à définir leurs programmes de rénovation

Contenu de l'accompagnement	Objectifs	Soutien du SDE35
Audit énergétique bâtiment	Visualiser l'état et cibler les travaux nécessaires pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment	Accompagnement technique et financier de 50 %
Audit énergétique CVC	Accompagner les collectivités dans des projets de remplacements des équipements ou de changement de type d'énergie (chauffage ventilation climatisation)	Accompagnement technique et financier de 50 %
Schéma directeur bâtiment	Définir un plan pluriannuel d'investissement de son patrimoine bâti	Accompagnement technique et financier de 60 %
Mise en place de capteurs communicants	Suivre de manière dynamique le fonctionnement d'un bâtiment et réaliser des optimisations	Accompagnement technique et financier de 50 %

→ Ce qui a été fait en 2023



97 utilisateurs de la plateforme numérique Kabanda*



30 capteurs communicants installés



60 audits énergétiques réalisés



1 Schéma Directeur Bâtiment engagé

* Kabanda : outil mis à disposition des membres du groupement pour suivre leurs consommations d'énergie et leurs factures

Le nouveau service de rénovation énergétique : SERENE35



Face à la crise énergétique, le SDE35 a décidé d'aller plus loin et a mis en place en 2023 un nouveau service d'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : SERENE 35 (Service de REnovation éNERgétique).

Son but est de massifier les travaux de rénovation énergétique en levant certains freins et notamment :

- le manque de temps pour mener des actions ponctuelles de rénovation,
- le manque de connaissances techniques et financières,
- le manque de moyens financiers.

►► Massifier les travaux de rénovation énergétique

→ Les travaux accompagnés par SERENE35

- Opérations de rénovation globale
- Travaux d'efficacité énergétique avec priorité donnée aux travaux éligibles à l'intracring (remplacement des équipements de chauffage, relamping, GTB)
- Possibilité de confier les travaux lourds de rénovation au SDE35 en coordination avec les offres existantes des SEM : Territoires, SEM Breizh, Orchestr'am, Terres et toits.

→ Les types d'accompagnement techniques proposés

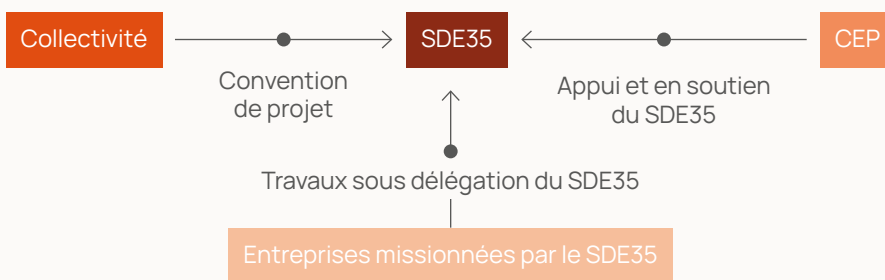
- Réalisation des travaux "d'efficacité énergétique" par le SDE35 sous mandat de Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MOD : le syndicat agit au nom de la commune), afin de mutualiser le suivi et les achats.

ou

- Réalisation des travaux en Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO : le syndicat agit comme conseil sur les travaux auprès de la collectivité) pour garantir que les moyens sont en adéquation avec les objectifs de performances énergétiques.

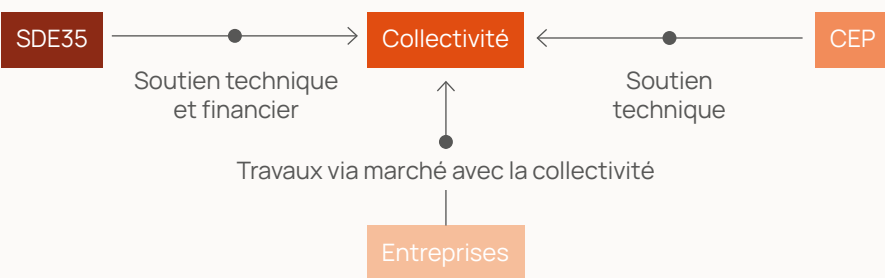
› L'accompagnement sous maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)

Le SDE35 agit au nom de la collectivité



› L'accompagnement en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Le SDE35 conseille la collectivité et porte le financement du reste à charge





→ 2023, année de lancement de SERENE 35

L'année 2023 a été concentrée sur la création du service et la définition des modalités d'accompagnement :

- Recrutement de l'équipe avec l'arrivée de 5 agents
- Définition du périmètre d'intervention et des critères d'accompagnement
- Consolidation juridique de l'accompagnement avec la mise en place des conventions de projet
- Contractualisation du premier prêt bancaire avec la Banque des Territoires
- Mise en place des process internes
- Création des outils de communication
- Sélection des premiers projets pilotes et des pièces de marchés
- Lancement de l'accord cadre audit énergétique

→ Le soutien financier

- Recherche de financement extérieur : subventions et avances remboursables
- Portage des emprunts : contractualisation avec les collectivités avec une offre sans distinction des sources de financement
- Remboursement différé des annuités après la mise en service de la rénovation : permettre à la collectivité propriétaire de dégager des capacités de remboursement par les économies de fluides réalisées
- Financement des intérêts de la dette par le SDE35

→ Critères d'éligibilité

- La collectivité reverse la totalité ou une partie de la TCCFE au SDE35
- La collectivité conventionne avec un service CEP
- La collectivité a réalisé un audit énergétique ou un pré-diagnostic du CEP avant l'intervention de SERENE 35

→ Coût pour les collectivités

- Cession des CEE des travaux au SDE35
- Frais de commissionnement allant de 1 % à 5 % suivant l'ingénierie demandée
- Conventionnement adapté sur la durée avec les communes en fonction de chaque projet

►► 2023 a été concentrée sur la création du service et la définition des modalités d'accompagnement



→ 3 projets accompagnés en 2023 :

- L'école et la chaufferie de Val-Couesnon
- L'école de Retiers



► Parole à Patrice BOUVIER, conducteur d'opérations

#1 Décris-nous ton parcours

Après avoir travaillé dans différents domaines d'activités et notamment dans un bureau d'études de maîtrise d'œuvre, j'ai rejoint le milieu des collectivités territoriales depuis une quinzaine d'années où j'ai exercé différents postes : d'abord en tant que contrôleur de travaux puis technicien de bâtiments, jusqu'à devenir responsable du service bâtiment à la ville de Cesson-Sévigné. J'étais en charge de la mise en place de nouveaux marchés, du suivi de travaux de rénovation de bâtiments communaux, de programmes neufs mais aussi d'opérations de maîtrise d'œuvre sur des projets en construction. J'ai ensuite rejoint la ville de Mordelles sur le même type de poste où je me suis spécialisé sur les matériaux biosourcés pour accompagner les élus dans des démarches environnementales. J'ai enfin travaillé en tant que responsable des services techniques à la ville de Pleumeleuc où j'ai poursuivi cette approche développement durable avec les élus. Autour d'un projet de rénovation alliant matériaux biosourcés et photovoltaïque en toiture, j'ai fait la connaissance des équipes d'Énerg'IV et du SDE35.

#2 Pourquoi as-tu rejoint l'équipe SERENE ?

Quand j'ai vu la fiche de poste, j'ai tout de suite accroché avec les missions. J'aime accompagner les élus sur des projets de rénovation pour leur apporter une autre vision de la construction, mais dans une commune, les projets sont plus limités. En rejoignant le SDE35, c'est l'opportunité de démultiplier l'action, d'avoir un impact plus fort à l'échelle du département.

#3 Qu'est-ce que t'apportent aujourd'hui tes expériences passées ?

L'œil technique que j'ai acquis au fur et à mesure de mes expériences, m'est utile aujourd'hui pour accompagner les communes dans leur projet de rénovation. Lors des visites que je réalise en commune, je vois rapidement le type de bâtiment à rénover, sa position, sa situation géographique, ses abords, etc. J'ai certains réflexes professionnels qui me permettent de questionner la commune en complément de la rénovation énergétique sur les différents enjeux, comme l'accessibilité, la sécurité incendie de ses bâtiments et je peux déjà leur donner des pistes d'action, soulever des points de vigilance, alerter sur des priorités, etc. Les petites communes n'ont souvent pas ce niveau de connaissance et apprécient cet accompagnement technique qu'on peut leur apporter.



► Parole à Emmanuel Houdus, Maire de Val-Couesnon

En 2023 l'équipe SERENE 35 a accompagné 3 projets dont deux sur la commune de Val-Couesnon pour la rénovation de son école et de sa chaufferie.

#1 Parlez-nous de votre projet

Val-Couesnon est une commune nouvelle en secteur rural de 4 200 habitants qui regroupe 4 communes historiques. Dès le début du mandat, nous avons été accompagnés par le service CEP de l'ALE de Fougères pour réaliser un diagnostic énergétique de nos bâtiments communaux basé sur nos consommations et les déperditions d'énergie. Des préconisations de travaux de rénovation nous ont été faites ainsi qu'un ordre de priorité. C'est l'école Jean de la Fontaine qui était première sur la liste car la plus énergivore. C'est ensuite l'Hôtel de Ville et le cercle Antrainais qui abrite la salle d'honneur et la cantine scolaire, qui étaient identifiés avec un projet de remplacement de chaudières fioul et le passage à la biomasse.

#2 Que pensez-vous de l'accompagnement du service SERENE 35 ?

Une fois le diagnostic établi, c'est le SDE35 qui a pris le relais et nous avons pu bénéficier de l'accompagnement technique de son nouveau service SERENE. Nous avons opté pour une délégation de maîtrise d'ouvrage, cela permet de bénéficier d'une ingénierie technique de qualité.

Nous avons au sein de la commune des élus très investis sur ces projets de rénovation et un technicien disponible pour le suivi, pour autant, il s'agit de chantiers qui dépassent notre simple expertise. Sans l'aide du SDE35, nous n'aurions pas pu mener en autonomie un projet d'une telle envergure. L'accompagnement permet d'être plus ambitieux ! L'autre intérêt d'être accompagné par le SDE35, c'est l'aspect financier qui est non négligeable avec le principe de l'avance remboursable sans intérêts sur le reste à charge et dont les remboursements ne commencent qu'après les gains énergétiques obtenus.

#3 En tant qu'élu, vous seriez-vous lancé dans cette rénovation sans l'aide du SDE35 ?

Oui, on aurait mené quand même notre projet mais cela aurait été beaucoup plus compliqué, plus chronophage et plus coûteux. Pour nous, l'élément déclencheur a été la création du service SERENE, cela a facilité et accéléré les choses et cela nous a permis d'être plus ambitieux en travaillant sur plusieurs projets de rénovation en même temps. Nous sommes le premier projet accompagné par le service SERENE et la méthodologie s'est construite autour de notre projet ; cela a nécessité du temps de calage et de rodage pour les équipes mais aussi nous a permis de bénéficier d'un suivi et de relations très privilégiés.

#4 Quels conseils donneriez-vous à d'autres maires avant de se lancer dans la rénovation de leurs bâtiments communaux ?

Tout doit partir d'un diagnostic énergétique, c'est le préalable incontournable pour bien identifier la nature des travaux à réaliser. Si votre territoire possède un service CEP, je conseille de prendre contact avec eux dès le début pour réaliser ce diagnostic et avoir des premières préconisations de travaux. C'est un appui précieux pour avoir une première idée, prendre conscience de l'envergure du projet, des différentes phases, etc. Je conseillerais également de se faire accompagner par le service SERENE du SDE35 pour le suivi du projet, sa réalisation concrète et son financement. La notion d'accompagnement me semble essentielle dans tous projets de rénovation énergétique : faites-vous accompagner par des personnes expertes pour savoir où vous allez, pour dimensionner votre projet et pour le mener à son terme ! Des professionnels sont là pour aider les communes souvent peu équipées pour mener seules de tels projets.

Sensibiliser les publics à la maîtrise de l'énergie

Pour mener cette mission, le SDE35 s'appuie sur des partenariats avec les Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC) ou avec les communautés de communes pour les territoires non couverts par les ALEC.

Un partenariat est noué depuis plusieurs années avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes et l'ALE du Pays de Fougères pour organiser des opérations de sensibilisation sur les enjeux de l'énergie auprès des élus et du grand public.

L'ALEC du Pays de Rennes a organisé en novembre 2023 une matinée d'échanges sur la lutte contre la précarité énergétique à destination de tous les acteurs privés et publics engagés dans cette cause. Plus de soixante participants étaient présents avec l'intervention de la Fondation Abbé Pierre, des Compagnons Bâtitisseurs et du CLER pour présenter le dispositif SLIME. L'ALEC a également organisé plusieurs réunions et ateliers citoyens sur différentes communes du Pays de Rennes afin de développer et aider à l'émergence de projets d'énergie renouvelable d'initiative citoyenne.



Journée à La Fabrique de Janzé pour un atelier fabrication de Vélo énergie avec des élèves

L'ALE du Pays de Fougères a organisé des sessions d'information sur l'autoconsommation photovoltaïque et une réunion sur l'ingénierie territoriale de la rénovation du patrimoine public. Ce travail a débouché sur la création d'un outil de sensibilisation à la gestion de projet de rénovation (la frise géante de la rénovation) dorénavant utilisé par l'ALE comme par les équipes SERENE du SDE35.

En 2023, de nouveaux territoires ont été soutenus financièrement par le SDE35 afin de mener des actions équivalentes :

→ Roche aux Fées Communauté

qui a proposé des actions de sensibilisation via la Caravane des transitions et un partenariat avec une maison familiale rurale pour construire du matériel pédagogique autour des énergies (vélo énergie, éolienne). Ce matériel est mis à disposition d'associations pour réaliser des animations dans les écoles mais aussi du SDE35.

→ L'ALEC des Vallons de Vilaine

(créé en 2023 par Vallons de Haute Bretagne Communauté et Bretagne Porte de Loire Communauté et dont le SDE35 est adhérent) qui a proposé des animations grand public au Village de la transition écologique de Pont-Réan et Guichen et des journées de formation auprès des agents techniques sur la réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments communaux.



23 novembre 2023, journée nationale de la lutte contre la précarité énergétique

Le programme pédagogique pour les scolaires

● Bilan de l'année scolaire 2023/24



9 associations partenaires dans ce projet



108 classes bénéficiaires



10 centres de loisirs bénéficiaires



500 séances d'animation réalisées



2 860 enfants bénéficiaires



+40 % de crédits alloués en 2023 pour répondre à la forte demande des écoles

Depuis 5 ans, le SDE35 mène des actions de sensibilisation aux enjeux de l'énergie auprès des jeunes publics, scolaires et extra-scolaires. Ce programme dédié s'adresse aux élèves du cycle 3 (CM1/CM2) et comprend 4 thématiques, chacune abordée lors d'une séance de 2 heures :

- Enjeux et adaptation aux changements climatiques
- Sobriété énergétique
- Les mobilités de demain
- Les énergies renouvelables

Les animations extra-scolaires comprennent une séance de 2 heures avec une approche plus ludique.

Les interventions sont réalisées par des structures et associations locales spécialisées dans le domaine de l'énergie et de l'éducation à l'environnement.

● Former les enseignants

La nouveauté pour 2023/24 réside dans la réalisation de formations à destination des enseignants. Cela répond à la demande de l'Inspection Académique, partenaire du programme, qui souhaitait former les enseignants et leur fournir du matériel afin qu'ils puissent eux-mêmes animer des séances avec leurs élèves. Former les enseignants est un excellent moyen de démultiplier l'action.



4 modules de formation



40 enseignants des écoles publiques et privées



96 % de satisfaction suite à la formation



35 mallettes pédagogiques distribuées en Ile-et-Vilaine (une par circonscription).



1 padlet numérique



M7



M6



Mission 2

M5



M4



Améliorer l'efficacité énergétique

M3



M2



M1

Des travaux sont engagés chaque année par le SDE35 pour améliorer la qualité des réseaux électriques et permettre leur adaptabilité aux nouveaux besoins du territoire. Le SDE35 participe également à la promotion des mobilités alternatives au carburant fossile (mobilité électrique, biogaz, hydrogène) et investit le champ de la distribution gaz pour développer à terme les liens entre réseaux électriques et réseaux gaz et les opportunités de stockage des énergies renouvelables associées.

▶ Les chiffres :



16 M€
investis sur le
réseau électrique



6 stations
GNV-bioGNV
en service



4 553

charges réalisées
par mois sur
le réseau BEA -
Ouest-Charge



2 concessions
gaz signées

Améliorer les performances du réseau électrique

L'enjeu principal pour le SDE35 consiste à renouveler les fils nus Basse Tension (BT), posés avant les années 1970, qui sont les câbles les plus âgés et les plus fragiles du réseau. Depuis 2011, 1 821 km de réseau fil nu ont été déposés dont 105 km en 2022. En 2022, le réseau fil nu BT représente encore 10,6 % du réseau BT, ce qui nécessite de poursuivre la politique de renouvellement menée depuis plusieurs années par le SDE35. D'autres types de travaux sont également engagés sur le réseau concédé afin de participer à l'aménagement des communes d'Ille-et-Vilaine.

► État des lieux des réseaux électriques en Ille-et-Vilaine en 2022



14 741 km
de réseaux HTA
(moyenne tension)



12 308 km
de réseaux BT (basse tension) dont 1 576 km de réseaux fils nus BT, dont 307 km de fils nus faible section



→ Taux d'enfouissement de réseau (BT et HTA)

	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022
Taux d'enfouissement BT (%)	43,2 %	43,9 %	44,4 %	45 %	1,6 %
Taux d'enfouissement HTA (%)	37,1 %	37,8 %	38,8 %	39 %	1,6 %



► Typologie de travaux engagés

● Effacement

→ **Quoi ?** Opération consistant à enterrer les réseaux électriques ou à les poser sur la façade des bâtiments, en zone agglomérée

→ **Quand ?** À la demande des communes concernées

● Renforcement

→ **Quoi ?** Opération modifiant les ouvrages existants lors d'un accroissement de la demande en électricité, ou pour améliorer la qualité de services

→ **Quand ?** Suite à des plaintes de chute de tension ou en accompagnement d'autres travaux

● Extension

→ **Quoi ?** Opération demandée par un nouveau consommateur final nécessitant une nouvelle infrastructure. On intègre l'extension et le branchement comme des opérations de raccordement.

→ **Quand ?** Selon les demandes émanant de tiers

● Sécurisation

→ **Quoi ?** Opération pour résorber les fils nus et améliorer la performance du réseau

→ **Quand ?** Opération décidée par le SDE35 en coordination avec Enedis

● Lotissement

→ **Quoi ?** Opération visant à viabiliser les nouveaux lotissements

→ **Quand ?** Opération demandée par les aménageurs publics et privés

►► L'enjeu principal pour le SDE35 consiste à renouveler les fils nus Basse Tension

► Bilan 2023

● Nombre d'opérations 2023

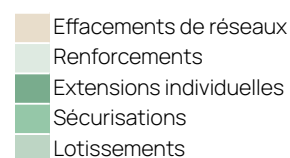
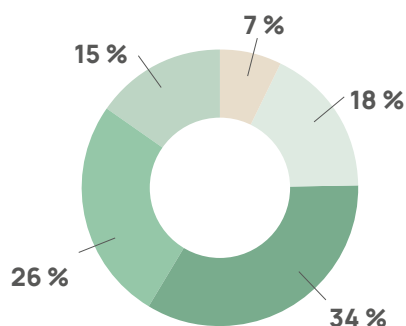


726 études détaillées commandées en 2022



529 opérations mises en service en 2023 dont
39 effacements
93 renforcements
179 extensions
138 sécurisations
80 lotissements

● Nombre d'opérations mises en service en 2023

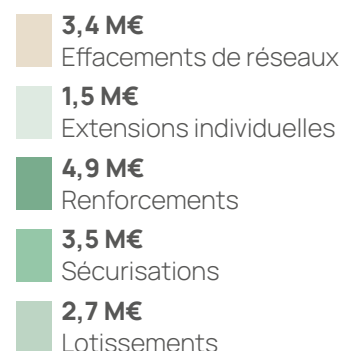


● Investissement sur le réseau électrique

→ En 2023, le SDE a investi



16 M€ sur le réseau électrique, dont :



► Planification des opérations délibérées et des effacements de réseaux

● Opérations délibérées

Le SDE35, au nom de la qualité de fourniture, supprime depuis plusieurs années les lignes aériennes basse tension dotées de fils nus, par des câbles torsadés plus résistants. Aujourd'hui, sur les 12 308 kilomètres de lignes basse tension qui sillonnent l'Ille-et-Vilaine, plus de 10 % sont toujours constituées de fils nus, souvent très anciens et de faible section. Leur vétusté les rend 10 fois plus fragiles face aux intempéries qu'un réseau torsadé ou en souterrain. La récente tempête CIARAN (novembre 2023), qui a privé de nombreux foyers d'électricité en Bretagne, démontre qu'il est urgent de les remplacer.

Le syndicat doit maintenant s'occuper des réseaux aériens en fils nus situés dans les périmètres de protection des monuments historiques (technique souterraine obligatoire) et ceux situés dans les zones agglomérées. Dans ce cas, il est proposé à la collectivité de profiter de nos travaux pour enfouir les réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

Depuis 2022, le syndicat a mis en place un plan prévisionnel de travaux délibérés avec des programmes pluriannuels. Ces programmes se basent sur les postes comportant des fils nus et/ou avec des CMA (Clients Mal Alimentés) et/ou des DMA (Départs Mal Alimentés) mais aussi sur les opérations en coordination avec les travaux du gestionnaire de réseaux. En 2023, 17 premières opérations de renforcement délibéré ont été lancées en travaux, 5 en étude et 12 en APS.



● Effacements de réseaux

Le SDE35 a mis en place un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période 2022-2028. Ce PPI vise à :

- **Bénéficier d'une première estimation chiffrée des travaux** (incluant les aides disponibles du SDE35), sans engagement, qui permet aux communes d'arbitrer et de prioriser les investissements,
- **Planifier les effacements sur le mandat** en coordonnant les travaux avec les autres gestionnaires de voirie et les éventuels projets d'aménagement,
- **Mieux répondre aux attentes des communes en gagnant en efficacité.** La charge de travail sera mieux répartie pour les équipes du SDE35 et les entreprises attributaires de nos marchés, ce qui permettra ainsi d'améliorer les délais de réalisation,
- **Mieux cibler les investissements du SDE35 sur ses propres critères** (qualité du réseau et état du patrimoine) afin de concourir à un service public équitable sur l'ensemble du département.

Le comité syndical du 8 février 2023 a validé l'ensemble des demandes des communes pour le programme 2024 qui représentait **117 effacements**. À l'été 2023, les communes ont été invitées à mettre à jour leurs programmes d'effacements 2024 et leurs prévisions pour 2025. Le comité syndical du 6 décembre 2023 a validé **78 demandes d'effacements pour le programme 2025**.

Face à cette forte demande, le PPI permet de mieux s'organiser en interne, de mieux répartir la charge de travail en fonction de la répartition géographique des dossiers, et ainsi mieux répondre aux attentes des communes.



► Raccordement : nouvelles modalités d’instruction des demandes

Sur une commune rurale, une extension de réseau est parfois nécessaire pour raccorder un pétitionnaire au réseau d’électricité. Une participation aux coûts des travaux d’extension était auparavant assurée par la Collectivité en Charge de l’Urbanisme (CCU), sauf sous certaines conditions dérogatoires.

À partir de septembre 2023, dans le cadre de la loi APER, les règles ont évolué et désormais la commune est exemptée des frais de raccordement au réseau qui sont uniquement à la charge du demandeur de l’autorisation d’urbanisme. La participation au coût du branchement reste à la charge du bénéficiaire et à solliciter puis à régler directement auprès d’Enedis.



► Focus Travaux

Val-Couesnon - Effacement -
Secteur Église/Abbé-Jarry

● Données patrimoniales générales :

Nb d’habitants : 4 200 habitants

4 anciennes communes regroupées

● Données techniques

→ Travaux réalisés :

Linéaire de réseau aérien déposé : 1 128 ml

Linéaire de réseau souterrain construit : 1 418 ml

Nb de branchements repris : 70

Nb de candélabres posés (LED) : 42

→ Entreprise : Sturno

● Montant financier

→ Montant global : 589 000 € (HT)

→ Subvention SDE35 (hors Télécom) : 253 900 €

► Parole à Freddy GAVARD Pôle travaux, responsable secteur est

#1 En quoi consiste ton poste ?

Le pôle travaux du SDE35 est organisé en 3 secteurs géographiques avec des responsables qui pilotent les affaires suivies sur chaque sous-secteur par les conducteurs d’opérations. En amont des projets, j’ai en charge la rédaction des projets d’APS (avant-projet sommaire) sur les demandes de raccordement pour trouver la solution technique la plus adaptée. Le projet est ensuite attribué à un conducteur d’opérations pour mener la phase études et travaux. Cette organisation me permet d’avoir une vision globale de toutes les affaires de raccordement suivies par les conducteurs d’opérations de mon secteur. Je peux ainsi mieux les accompagner quand ils rencontrent d’éventuelles difficultés ou contraintes techniques sur le terrain, que ce soit en phase étude ou en travaux.

#2 Quel est l’intérêt de cette organisation ?

Cela permet d’améliorer nos échanges et relations avec les concessionnaires du réseau, à savoir Enedis et Orange. Nous organisons des rendez-vous mensuels pour échanger sur les mises en service des opérations et nos process de raccordement. Pour la basse tension par exemple, les délais de mise en service ont considérablement été réduits en 2023 grâce à ce travail régulier qui a permis de fluidifier le suivi des affaires.

#3 Les défis aujourd’hui ?

Depuis 2020, un important travail a été réalisé en interne sur l’organisation du service et sur les procédures avec, en parallèle, la mise en place d’un logiciel de suivi d’affaires et une informatisation de chaque affaire.

Les défis d’aujourd’hui sont donc de fiabiliser nos process, les optimiser et en parallèle maintenir un lien important avec les différents interlocuteurs que peut rencontrer le syndicat au gré des projets : usagers, collectivités, concessionnaires et partenaires.

Développer le réseau gaz

► Bilan 2023

● Signature de 2 concessions gaz à Saint-Germain-en-Coglès et Amanlis

Dans le cadre des futurs projets de méthanisation, il est proposé aux communes non desservies en gaz, et traversées par les canalisations d'injection de biométhane sur le réseau de distribution, un transfert de la compétence gaz. Les communes de Guipry-Messac, La Noé Blanche et Pléchâtel sont ainsi concernées.

Dans le cadre des compétences optionnelles prévues dans ses statuts, le SDE35 peut exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférent au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz



► Focus sur...

Le gaz à Saint-Germain-en-Coglès

- **Longueur réseau** : 4 km
- **Entreprise** : GRDF pour la construction, l'exploitation, le développement et la maintenance
- **Partenaires** : forte mobilisation des élus, acteurs locaux et du SDE35, Établissements Michel (nutrition animale)
- **Atouts** : un projet qui offre une solution énergétique supplémentaire et prépare l'avenir, notamment pour les établissements Michel qui pourront renforcer leur compétitivité énergétique. Un projet qui permet d'acheminer un gaz de plus en plus vert et produit localement grâce à l'unité de méthanisation en service, la SAS Biogaz des Marches de Bretagne (à Maen-Roch).

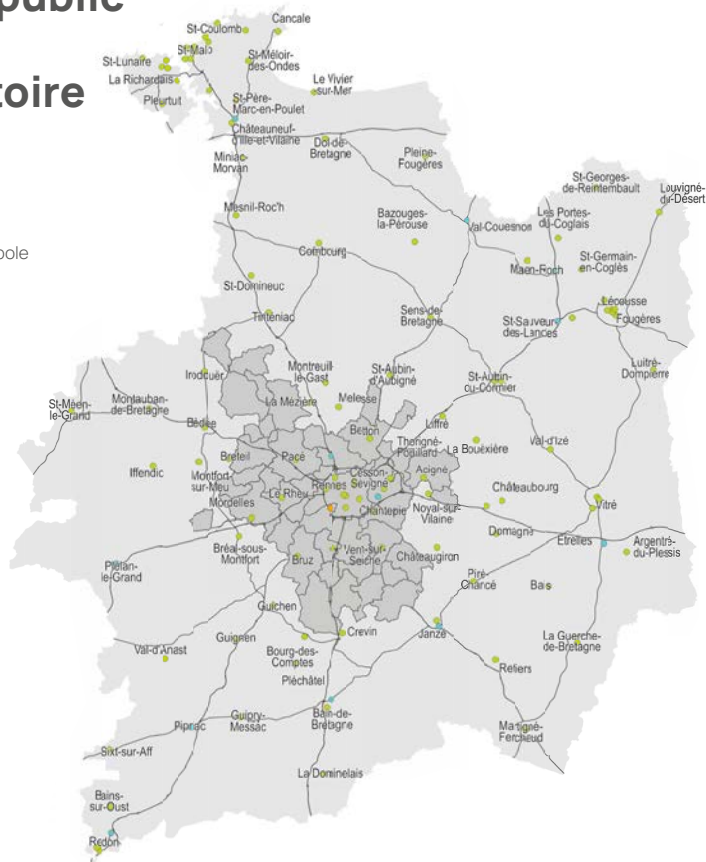
Promouvoir et développer la mobilité électrique

La mobilité électrique continue sa progression : **+ 49 % de véhicules électriques sur un an**, qui représente désormais **23 % de parts de marché**. Les bornes de recharge s'installent dans le paysage français : le cap des **100 000 bornes ouvertes au public** est atteint (source : bilan 2023 avere _ France). Pour accompagner cette forte demande des utilisateurs et assurer la continuité de leurs déplacements, l'implantation de nouveaux points de charge reste un enjeu fort. Le maillage territorial doit être sans cesse amélioré et renforcé. Le SDE35, précurseur dès 2016, continue d'augmenter chaque année le nombre de points de charge et travaille à ce maillage avec différents partenaires publics et privés.

Après plusieurs années record, on constate une baisse de la fréquentation des bornes en 2023 de 13,8 %. Cette baisse s'explique par l'augmentation tarifaire suite à la hausse du prix de l'électricité mais aussi par des problèmes liés à la bascule d'opérateur intervenue en 2023 sur le réseau Bèa-Ouestcharge.

► Un réseau public couvrant tout le territoire

- Borne normale accélérée
- Borne rapide
- Borne ultra rapide
- Contour de Rennes Métropole



● Le réseau "Bèa/Ouest Charge" offre...

📍 **244** points de charges répartis sur **124 sites** disponibles aux utilisateurs 7j/7 et 24h/24

🚗 **2** nouvelles stations déployées en 2023

⚙️ **4** projets en cours de finalisation

► Une offre qui se diversifie pour répondre à la diversité des usages





● La charge résidentielle

- **Type de borne** : 7Kw (Wallbox)
- **Durée de charge** : 8 heures
- **Localisation** : aires de co-voiturage et de stationnement longue durée
- **Usage** : en association avec des ombrières photovoltaïques



● La charge normale ou accélérée

- **Types de borne** : 22Kw AC / 24Kw DC
- **Durée de charge** : 1h à 1h30 de recharge
- **Localisation** : sur des zones de stationnement de moyenne-longue durée, en centres-bourgs
- **Usage** : accueillir des usagers qui fréquentent les commerces et activités de la commune



● La charge rapide/ultra-rapide

- **Types de borne** : 50kw à 350Kw pour de la recharge ultra rapide
- **Durée de charge** : 30 mn
- **Localisation** : le long des axes de communication
- **Usage** : répondre aux besoins de transit

● Utilisation du réseau BEA – Ouest Charge



3 135 abonnés en 2023 contre 2 296 en 2022, soit **+ 26 %**



37 charges par mois en 2023 par point de charge contre 50 en 2022, soit **- 26%**

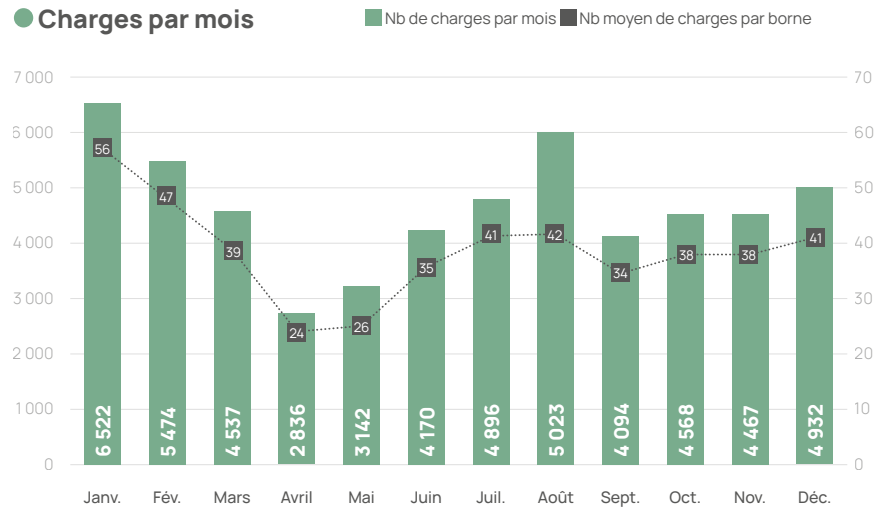


4 553 charges par mois en 2023 contre 5 333 charges en 2022, soit **- 14 %**

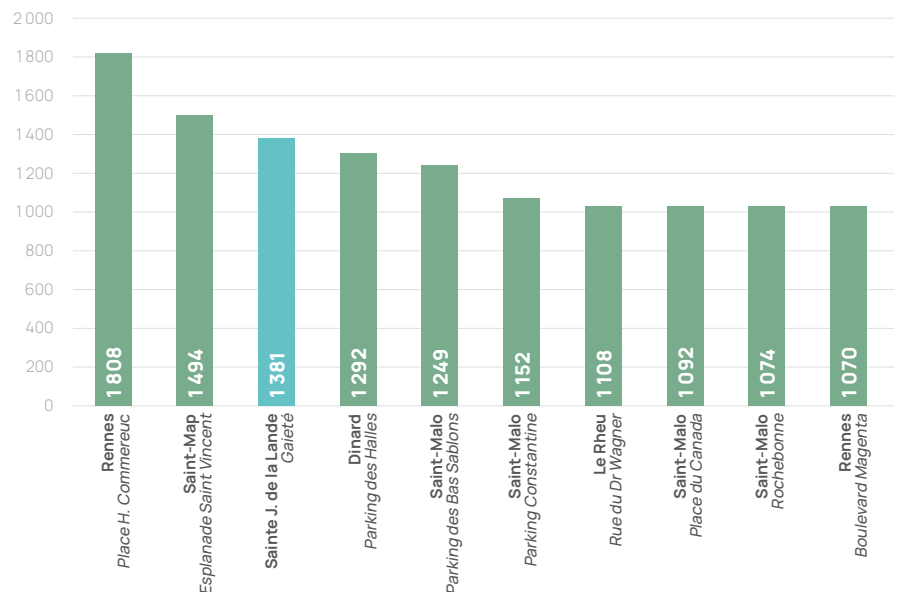


1 charge moyenne de 18 KWh représentant un **complément de 100 à 150 km d'autonomie**

● Charges par mois



● Le TOP 10 IRVE 2023





► Parole à Jérôme ARNAUD, PDG d'IES Synergy

#1 En tant qu'un des lauréats du nouveau marché de fourniture de bornes du SDE35, quelle est votre perception de ce nouveau marché ?

Le SDE35 regroupé avec le SDE22 est parti sur le principe de lots par puissance. Ce mode d'achat me semble très pertinent et gagnant/gagnant pour l'ensemble des acteurs. D'abord, le regroupement entre plusieurs syndicats permet d'atteindre des niveaux de commande intéressants et de limiter la réponse à des marchés publics qui sont chronophages pour une entreprise. Ensuite, le principe de lots par puissance permet aux fournisseurs de se positionner sur une gamme de produits et d'être ainsi plus réactifs et compétitifs en fonction de ses spécificités de marché. Pour les SDE, cela permet de sélectionner la meilleure offre par segment disponible sur le marché et de stimuler la concurrence.

►► Les bornes Béo-Ouest Charge, un des réseaux les plus performants de France

#2 Vous êtes retenus sur le lot "bornes ultra-rapides", quel est votre positionnement sur ce segment ?

Le SDE35 a déployé sur son territoire un réseau de recharge dynamique et cohérent en proposant différents types de recharge en fonction des usages et des parcours de mobilité. Les bornes ultra-rapides font partie de l'offre proposée par le SDE35 et cela semble très pertinent. On voit encore trop de territoires qui se limitent exclusivement à la recharge lente, ce qui ne correspond pas aux attentes des usagers, notamment aux utilisateurs en transit. Combien de villages français abritent encore "la borne du Maire" qui trône sur la place du village ! Il est temps de diversifier l'offre et de proposer un réseau adapté à la mobilité longue distance. Attention cependant à rester vigilant sur le retour sur investissement : le seuil de 200 KW reste pour nous un pallier à ne pas dépasser. Au-delà de ce seuil, la plupart des véhicules électriques n'acceptent pas une telle puissance et l'investissement n'est donc pas intéressant. Pour IES, il convient de varier et de mixer les offres de recharge sur un même territoire. Cela implique de bien connaître son territoire pour proposer des profils d'usage en fonction de la localisation de la borne.

#3 En termes de taux de disponibilité des bornes, comment accompagnez-vous le SDE35 dans une logique d'amélioration du service proposé ?

Les équipes d'IES sont en contact permanent avec les équipes du SDE35 et partagent ce même souci d'amélioration continue. Cette réactivité au quotidien est très importante pour résoudre les problèmes de maintenance et d'exploitation des bornes. Chez IES, l'installation est pensée dans sa globalité, la borne mais aussi les boîtiers de raccordement. Cette approche holistique permet d'optimiser le coût complet des bornes, installation comprise. Par ailleurs, nous avons développé un logiciel de supervision qui permet d'intervenir à distance et de résoudre plus de 80 % des pannes. L'architecture même de la borne a été conçue de manière modulaire ; chaque élément est un module rackable et interchangeable. Nous allons proposer sous peu des modules issus de réparation également. Cela permet de limiter le temps d'intervention et de déléguer la maintenance aux équipes du SDE35 une fois formées et ainsi éviter de faire appel à des techniciens d'urgence aux plannings surchargés. Et pour offrir un service encore plus personnalisé, nous proposons même la langue bretonne sur les bornes du réseau SDE35 !



► Le SDE35, lauréat du programme FACE


Le SDE35 a été lauréat d'un accompagnement de la part du FACE pour le déploiement d'IRVE dans les communes rurales du département. Ce programme se traduit par un important renforcement du maillage territorial et la diversification de l'offre à destination des usagers :

- **7 stations "IRVE résidentielle"** pour les projets sous ombrières photovoltaïques
- **37 stations "IRVE n/a AC-DC"** pour les projets en centre-bourg
- **3 stations "IRVE rapide"** sur des stations existantes pour renforcer l'offre sur ces zones
- **3 stations "IRVE Ultra-rapide"** le long des grands axes de communication

Les pré-études et le conventionnement de ces projets est en cours et les premiers travaux de déploiement seront lancés durant le 1^{er} semestre 2024. L'objectif à date est d'atteindre, avec les déploiements complémentaires en zone urbaine, près de 60 nouvelles stations à la fin 2025.



► Amélioration des performances

 **Près de 94 % des bornes Béa-Ouest Charge ont un taux de disponibilité satisfaisant (+ 99 %) en 2023** selon les critères de l'AFIREV, ce qui en fait un des réseaux les plus performants de France. Néanmoins, la vigilance sur la maintenance doit se poursuivre car c'est l'attente n°1 des usagers.

2023 a été une année de renouvellement des marchés et des prestataires, entraînant une bascule de notre réseau et de nos usagers. Cette bascule a eu pour conséquence :

- la perte de certains usagers qui ne se sont pas réinscrits au service ou ont connu des difficultés d'accès au nouveau service.
- des difficultés à la mise en œuvre des paramétrages des bornes en début de marché entraînant pertes de communication et disjonction de Points de Charge.

Dans ce cadre, les services de la hotline et des mainteneurs locaux ont été fortement sollicités. Les équipes du SDE35 se sont également fortement mobilisées pour limiter la gêne aux usagers et aider nos prestataires à rétablir rapidement une qualité de service satisfaisante.

► Nouveaux marchés

Les trois marchés publics nécessaires à l'exploitation du service IRVE ont été renouvelés en 2023 :

- **Un marché de supervision et d'exploitation commerciale**, porté par le groupement de commandes OuestCharge composé du SDEF (coordinateur), de Brest Métropole Océane, du SDE22, du SDE35, du SYDELA et du SIEMML. Il a été attribué à Bouygues.
- **Un marché d'études**, pose et maintenance des IRVE, porté par le SDE35 et rattaché au marché de travaux et de maintenance de l'éclairage public. Il a été attribué à Bouygues et SPIE.
- **Un marché de fourniture de bornes, pièces détachées et maintenance exclusive**, en groupement avec le SDE22 et coordonné par le SDE35 qui prend la forme d'un accord-cadre à marchés subséquents, alloti selon la puissance proposée par le Point de Charge. Plusieurs fournisseurs ont été retenus.

La bascule opérationnelle de l'exploitation du service a eu lieu le 1^{er} avril 2023.

La commande de nouveaux équipements a dû être décalée au 2^{ème} semestre 2023 suite à un appel d'offre infructueux.

Développer et soutenir la mobilité bio-gaz

► BMGNV, un réseau qui s'étoffe

Pour accompagner la filière GNV, le projet régional Bretagne Mobilité GNV (BMGNV) a été initié par les 4 syndicats d'énergie bretons et vise au déploiement de 18 stations d'avitaillement et à la conversion de 180 poids-lourds au gaz naturel.

En 2023, une nouvelle station portée par Bretagne Mobilité GNV35 a été mise en service à Chartres-de-Bretagne et les travaux ont démarré pour la station de Saint-Malo Agglomération.

► Bilan 2023 du réseau BMGNV35



5 stations en service



1 800 t de GNC-BioGNC vendues



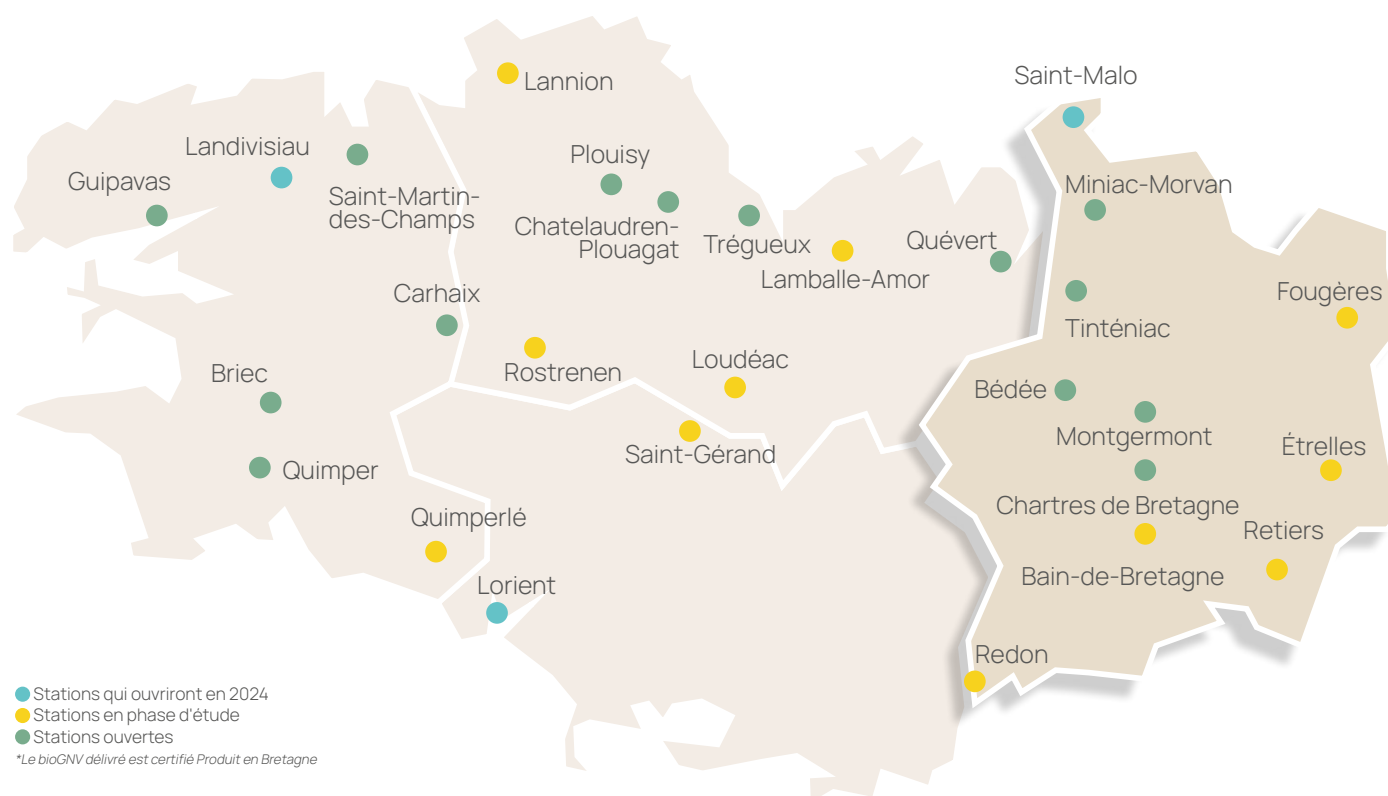
54 % de bioGNV distribué



6 Mkm parcourus par des camions, des bus, des bennes à ordures et des voitures qui n'ont pas roulé au diesel



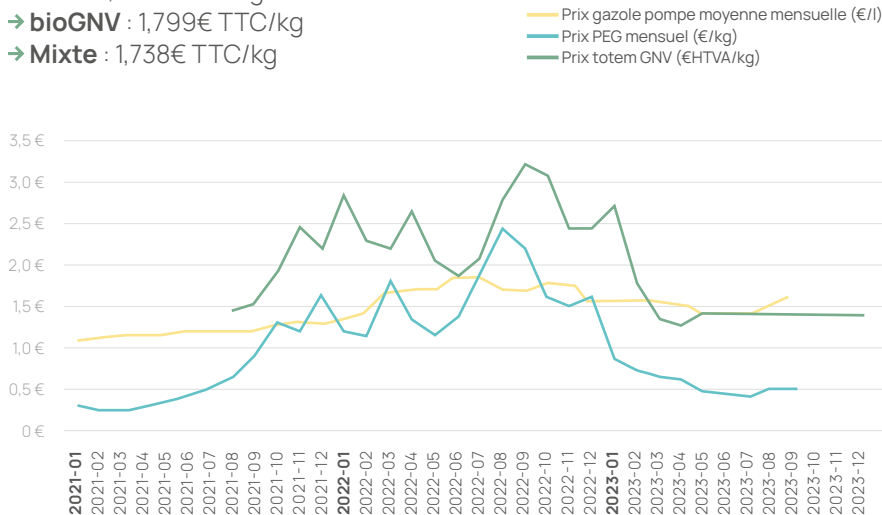
● Les stations du réseau Bretagne Mobilité GNV



► Prix fixe à la pompe

Afin d'éviter d'éventuels rebonds dans l'année, il a été décidé de fixer le prix à partir du mois de mai jusqu'à la fin de l'année 2023

- **GNV** : 1,675€ TTC/kg
- **bioGNV** : 1,799€ TTC/kg
- **Mixte** : 1,738€ TTC/kg



Après une année 2022 difficile pour le démarrage de nos stations avec l'envolée du prix du gaz, l'année 2023 a été plus clémente avec une période d'accalmie des marchés gaziers qui a permis d'obtenir un prix fixe et concurrentiel de mai à décembre 2023. Les stations du réseau ont connu une très belle progression en 2023, passant de 50 à 1 880 tonnes de GNC-BioGNC vendues en l'espace de 12 mois ! Les stations ont atteint 88 % de leur objectif de fréquentation et ont généré un chiffre d'affaires de 2,5 M€. Ces bons résultats ont principalement été portés par les deux stations situées sur la métropole de Rennes qui avitaillent les bus et les bennes à ordures ménagères.

À la fin de l'année 2023, Chartres-de-Bretagne représente environ 41 % des parts de marché, approchant ainsi la moitié des volumes vendus avec une part de 49 % en septembre. Avec l'ouverture de Chartres-de-Bretagne en mars 2023 et de Montgermont à la fin de 2022, les autres stations perdent du terrain cette année.

La station de Tinténiac, qui distribuait 74 % du volume vendu en 2022, ne génère désormais qu'une part de seulement 18 %. En raison de leurs volumes de vente plus faibles, Miniac-Morvan et Bédée détiennent respectivement 9 % et 4 % des parts de marché.

► Perspectives 2024

- Mise en service de la nouvelle station de Saint-Malo, en lien avec les services de transports et déchets de Saint-Malo Agglomération.
- Relance des études techniques et financières de la station de Fougères suite à l'engagement de la région dans la décarbonation de la ligne Rennes-Fougères.
- Étude de faisabilité économique pour une station GNV sur le secteur de Bain de Bretagne.



En dépit de ces résultats encourageants, l'avenir de la filière GNV reste incertain notamment en termes de droit européen. Des actions ont été menées en 2023 avec nos partenaires bretons de BMGNV pour soutenir la filière et sensibiliser les députés européens à cette cause. Au vu des incertitudes sur la pérennité de la filière GNV au-delà de 2030, le développement des autres stations est toutefois mis en stand-by. Il peut être réactivé à tout moment en cas de demandes de consommateurs locaux justifiant la création d'une station.

► Soutenir la filière du bioGNV

►► Valoriser les déchets de traitement d'eaux usées en source d'énergie renouvelable

► Bientôt une station multi énergie GNV/hydrogène à Saint-Malo

Le SDE35 accompagne Saint-Malo Agglomération sur un projet de station multi-énergie GNV/hydrogène à proximité de la future usine de méthanisation, afin d'entrer dans un cercle environnemental vertueux : produire du biogaz local directement consommé pour les usages de mobilités. L'objectif est de valoriser les déchets de traitement d'eaux usées en source d'énergie renouvelable, en utilisant le gaz vert produit sur place pour faire rouler les bus et bennes à ordures ménagères de l'agglomération malouine.

Dans un premier temps, la station fournira du biogaz mais l'avitaillement en hydrogène vert sera progressivement introduit, d'où le concept de station mixte énergie. L'intégration de véhicules à hydrogène se fera en fonction des évolutions techniques mais Saint-Malo Agglomération envisage déjà de convertir une partie de sa flotte.

Les travaux sur la station multi-énergie ont démarré en octobre 2023 et la station sera mise en service début 2024. La distribution GNV aura la particularité d'associer une charge lente privative qui permettra une recharge à la place pour les véhicules du dépôt de bus, et une charge rapide publique ouverte à tous types de véhicules et d'usage.

Ce choix fait écho à l'investissement décidé par Saint-Malo-Agglomération sur sa station d'épuration. Celle-ci sera en effet dotée d'ici un an d'une méthanisation produisant du Biogaz... permettant ainsi aux services de transport urbain et aux services déchets de l'agglomération de bénéficier d'un circuit court de l'énergie.



► Parole à Gilles LUTRON, Maire de Saint-Malo

Cap sur l'hydrogène !

#1 Pourquoi Saint-Malo Agglomération fait-elle le pari de l'hydrogène ?

Si les stations de distribution et les véhicules bioGNV constituent des technologies éprouvées, ce n'est pas le cas de l'hydrogène. En effet, nous n'avons pas encore beaucoup de recul sur les bus ou camions alimentés par cette énergie. Par-contre, il s'agit pour moi d'une solution d'avenir et je souhaite que Saint-Malo Agglomération prenne sa place dans l'aventure Hydrogène en préparant dès aujourd'hui les investissements pour la mobilité de demain.

#2 Quels sont les enjeux associés en termes de transition énergétique, de retombée économique locale ?

J'ai fait de la transition énergétique et écologique une priorité de mon mandat. Action emblématique du Projet du territoire et du Plan Climat Air Énergie de l'agglomération, la décarbonation de nos flottes de bus et bennes à ordures ménagères est une réponse concrète, face à l'urgence climatique, permettant de réduire l'émission des gaz à effet de serre. En terme économique, il s'agit aussi d'accompagner les acteurs locaux et de trouver des synergies, par exemple avec le Port de Saint-Malo, et d'encourager les investissements privés.

#3 Quels pourraient être les freins ou difficultés rencontrés et comment y faire face ?

À ce jour, le coût des équipements Hydrogène est largement supérieur à celui des autres technologies mais des subventions peuvent être obtenues pour limiter l'impact financier. Également, il n'existe à ce jour pas de production locale d'hydrogène vert, qui nécessite à la fois de l'électricité verte et de l'eau douce, mais des partenariats peuvent être mis en place avec les territoires voisins ou au niveau régional.

M7

M6

Mission 3

M5

M4

M3

M2

M1

Développer les énergies renouvelables

En 5 ans, Énerg'iV est devenu un acteur majeur du développement des énergies renouvelables en Ille- et-Vilaine. En 2023, Énerg'iV affiche à son palmarès la mise en service de plusieurs centrales photovoltaïques, de deux unités de méthanisation, l'acquisition d'un premier parc éolien en fin de développement et la construction de deux nouvelles stations GNV.

► Les chiffres :



24 GWh
d'électricité
renouvelable
produite



30 GWh
de biogaz produit



50 M€
investis par Énerg'iv
et ses filiales



6
collectifs citoyens
accompagnés

Assurer le développement d'Énerg'iV

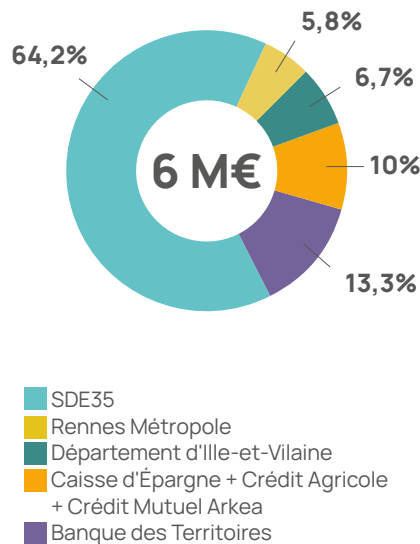


Énerg'iV a été fondée par trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ile-et-Vilaine que sont le SDE35, le Conseil Départemental d'Ile-et-Vilaine et Rennes Métropole.

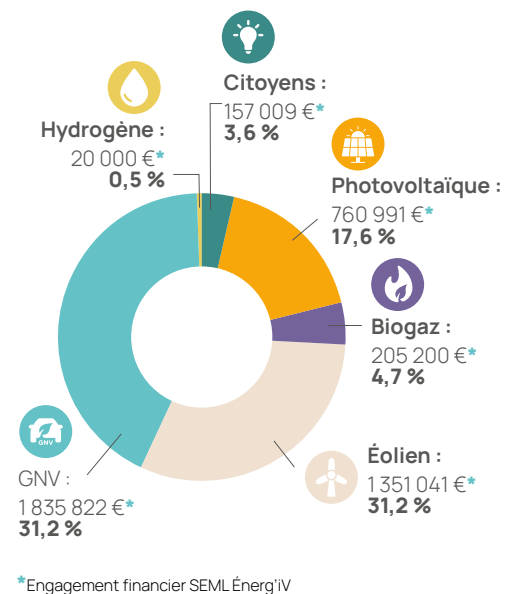
Ils ont souhaité ensemble :

- disposer d'un outil commun dédié à la production d'énergie renouvelable ;
- s'associer avec la Banque des Territoires et des partenaires bancaires que sont la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel Arkea.

Qui investit dans Énerg'iV ?



Où investit Énerg'iV ?



► Définition d'un Plan Moyen Terme

Afin de maintenir son rythme d'investissement, Énerg'iV programme une augmentation de capital auquel le SDE35, actionnaire majoritaire, sera amené à participer. Pour préparer cette recapitalisation, une étude a été menée en 2023 afin de définir un Plan Moyen Terme (PMT) sur la période 2024-2028. Ce plan propose des orientations stratégiques par filière et fixe des objectifs en matière de productible électrique pour atteindre l'objectif global de 40 % d'EnR dans le mixte électrique en 2030.

À partir de ces objectifs, le PMT précise le besoin de financement nécessaire en fonction du portefeuille de projets développés par Énerg'iV. Ce besoin est estimé à 15,1 M d'€. Une levée de fonds sera organisée en 2024 auprès des actionnaires.

L'ambition d'Énerg'iV est d'atteindre l'auto-portage de ses activités et de ses investissements d'ici 2029.



► Évolution des besoins de financement

2018-2023

- Lancement des activités et premiers investissements productifs sur fonds propres, besoins couverts exclusivement par les actionnaires
- Développement de l'activité PV avec premières mises en service, financement du réseau de stations GNV, co-développement de projets éoliens et méthanisation

→ Transition vers l'auto-portage et la diversification des sources de financements du besoin en fonds propres, besoins partiellement couverts par les actionnaires

2024-2028

- Poursuite des activités et investissement en propre photovoltaïque, exploitation du réseau GNV, réalisation des investissements des projets en co-développement et entrée en portefeuille de nouveaux projets

→ Auto-développement/ croissance avec auto-financement des services et des besoins en fonds propres

Post 2029

► Stratégie de développement

Le PMT a permis de réaffirmer les 3 grands axes stratégiques d'Énerg'iV et de décliner l'offre de service et les options de développement pour chacun de ces axes.

● Énerg'iV c'est :

→ Un développeur, exploitant de solutions de mobilité bas carbone

- **Son ambition**
Offrir un réseau territorial permettant le développement des mobilités bas carbone
- **Sa feuille de route**
Finalisation du maillage territorial de stations, diversifier les vecteurs énergétiques proposés (vers H2)

→ Un développeur, exploitant et producteur d'électricité renouvelable photovoltaïque

- **Son ambition**
Offrir une solution locale et publique d'approvisionnement en énergie renouvelable
- **Sa feuille de route**
Poursuivre les investissements sur toitures et ombrières, développer l'autoconsommation, aller vers le petit photovoltaïque au sol

→ Un co-développeur d'unités de production d'Énergie renouvelable : éolien, grand photovoltaïque au sol, méthanisation, chaleur renouvelable

- **Son ambition**
Permettre un maximum de retombées locales et d'acceptation des énergies renouvelables
- **Sa feuille de route**
Entrée en phase d'investissement et d'exploitation, consolider l'expertise dans la concertation citoyenne, développer l'activité gestion et conseils juridiques aux sociétés du groupe

► En 2024, Énerg'iV programme une augmentation de capital de 15 M€



► Cette acquisition a permis de maintenir le caractère citoyen et participatif du futur parc éolien de Féeole

► Soutien à l'éolien citoyen

En 2023, Énerg'iV a participé à l'acquisition du parc éolien Féeole, situé sur les communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud. La SEM et un collectif d'acteurs institutionnels sont entrés au capital du projet à hauteur de 60 %. Le reste du capital est détenu par un collectif citoyen et la communauté de communes. Cette acquisition a permis aux 168 actionnaires citoyens de disposer d'une offre crédible d'achat, alternative à celle des investisseurs privés, garantissant le maintien du caractère public, citoyen et participatif du parc éolien de Féeole.

● Chiffres clés du projet



4

éoliennes



87 €/MWh

Tarif de rachat garanti sur 20 ans obtenu à l'AO CRE



34,4 GWh/an

Production annuelle attendue soit la consommation de 6 900 foyers



178 m Hauteur

des éoliennes en bout de pale



12 MWc

Puissance installée



24 M€

Investissement total pour le projet (étude, développement et investissement)

● Planning

ÉTÉ 2024

→ Démarrage des travaux

MI 2025

→ Mise en service du parc éolien





► Parole à Jean-Michel BOIRON Président de Féeole Développement citoyen

#1 Féeole, une aventure humaine avant tout ?

En 2010, quelques habitants du Pays de la Roche aux Fées décident de se constituer en association, L'Énergie des Fées, pour participer à la transition énergétique sur leur territoire. Les membres d'origine sont tous motivés pour porter un projet éolien citoyen et local. La première étape décisive va être le soutien de la communauté de communes qui adhère à ce projet dès le début. Très sollicitée par des développeurs privés, Roche aux Fées Communauté retient le projet de l'association car il développe une approche pédagogique et propose des retombées économiques sur le territoire. La deuxième étape du projet va être de maîtriser le foncier, de rencontrer les propriétaires des terrains pour déterminer l'emplacement des éoliennes.

► Tous motivés pour porter un projet éolien citoyen et local

La 3^{ème} étape est la création de la SAS Féeole (Féeole exploitation) en 2013. Une mobilisation citoyenne est organisée afin d'élargir le groupe et de trouver d'autres contributeurs pour entrer au capital : un objectif de 200 000 € atteint en 2013 avec 168 actionnaires (38 associés). Nous nous faisons accompagner par le bureau d'étude P&T Technologie pour l'élaboration du projet et le dépôt du permis de construire. Le permis est déposé en 2016 et obtenu en 2018. L'autorisation a été l'objet d'un recours par des riverains qui a duré 4 longues années. Les requérants sont déboutés en appel à l'été 2022 et à ce jour le projet est purgé de tous recours.

#2 Quel est l'intérêt pour vous d'intégrer Énerg'iV parmi les nouveaux actionnaires ?

En 2020, afin de préparer l'entrée d'acteurs institutionnels dans le projet, nous avons créé la holding Féeole Développement Citoyen (FDC). Cette structure avait vocation à piloter le projet et à regrouper les citoyens, alors que la SAS Féeole resterait la société de projet destinée à construire et exploiter le parc. Des contacts étaient déjà pris avec RAFCO, le SDE35 et EPI, mais dans un premier temps ils n'aboutirent pas à un accord. Le contexte économique rendait tout à fait envisageable de réaliser le projet sans partenaire.

Mais à la sortie du tunnel judiciaire en 2022, le paysage avait radicalement changé : forte hausse du coût des turbines, hausse des taux d'intérêt et des demandes de fonds propres bien plus élevées de la part des banques. Tant et si bien que fin 2022, le projet Féeole s'orientait finalement vers une vente.

Celle-ci est organisée avec plusieurs offres d'opérateurs privés pour racheter 100 % de la société SAS Féeole et une offre d'opérateurs publics portée par Rafcom, Énerg'iV, la SEM SIPeNR et Énergie partagée qui prévoit un rachat partiel du projet (60 %). Pour la majorité des associés, c'est cette dernière offre qui faisait sens car elle répondait à l'essence même du projet. C'était le contrat de départ, faire local et citoyen et cela n'était pas sorti des esprits. Ainsi, Rafco entre directement dans FDC auprès des citoyens et les autres partenaires publics détiennent chacun 20 % du capital de la SAS Féeole.

Soutenir des projets d'énergies renouvelables (hors Énerg'iv)

► Les Générateurs

En 2022, le SDE35 a renforcé son accompagnement auprès des territoires pour le développement des énergies renouvelables par la mise en place du nouveau réseau "Les Générateurs" soutenu par l'ADEME et la Région Bretagne.

L'année 2023 a permis d'asseoir ce nouveau service proposé aux collectivités. Plusieurs communes et EPCI se sont saisis des moyens proposés et sont montés en compétence en vue d'étudier la possibilité de développer des projets d'énergie renouvelable sur leur territoire. Les projets en émergence sont divers et variés, et concernent la filière éolienne et photovoltaïque.



1 visite de parc éolien organisée en 2023



11 projets éoliens suivis en 2023



25 projets solaires suivis en 2023 dont 13 projets d'ombrières photovoltaïques



► Parole à Gregory Kerhouant, conseiller en énergies renouvelables

Quel est ton rôle auprès des communes ?

J'ai une mission d'appui, d'animation et de conseil auprès des collectivités en matière d'énergies renouvelables. Je leur donne une information de premier niveau pour le montage de projet d'EnR. Concrètement, j'apporte une expertise technique, administrative et financière pour les territoires souhaitant soutenir ou développer des projets d'énergies renouvelables.



► Focus sur... La loi d'accélération EnR

L'année 2023 a été marquée par la promulgation de la loi d'accélération des énergies renouvelables. Un des articles de la loi fait référence à l'identification de zones géographiques propices au développement de projets d'énergie renouvelable. À ce titre, plusieurs communes ont fait l'objet d'accompagnement et de conseils pour définir ces zones tout en concertant avec les acteurs locaux.

Développer et accompagner les réseaux de chaleur

► Une nouvelle compétence



Le SDE35 peut accompagner des projets de réseau de chaleur à la demande de communes ou d'EPCI qui envisageraient de lui transférer cette compétence optionnelle. À ce titre, il est partie prenante depuis 2021 du COT (Contrat d'Objectif Territorial devenu CCR, Contrat Chaleur Renouvelable en 2024) du

Pays de Rennes. En 2023, plusieurs communes ont été accompagnées pour mener des études de faisabilité : Fougères, Bain-de-Bretagne, Guichen et Montauban-de-Bretagne.

► Perspectives 2024

En 2024, les villes de Fougères et Bain-de-Bretagne vont déléguer la compétence réseau de chaleur au SDE35 qui devra se positionner sur le mode de portage qu'il souhaite mettre en œuvre pour la réalisation de chacun de ces réseaux de chaleur. Une enveloppe de 125 000 € en fonctionnement est prévue en 2024.

Dans le cas d'un mode de portage en régie externalisée pour un ou plusieurs projets, les premiers investissements débuteraient en 2026. Le mode de portage en concession n'engagera pas de dépenses d'investissement de la part de la collectivité. Le déploiement de cette nouvelle compétence va nécessiter la création d'un budget annexe en 2024.



► Parole à Nicolas PASDELOU, adjoint environnement à Bain-de-Bretagne

#1 Pourquoi un réseau de chaleur sur votre commune ?

Dès le début du mandat, un des axes de travail retenu a été le développement des énergies renouvelables sur la commune. Nous avons le projet de monter un nouveau complexe sportif et une nouvelle école. La question du mode de chauffage de ces deux futurs sites s'est alors posée et nous nous sommes intéressés à la biomasse. Cela impliquait un projet de plus grande ampleur, or d'autres acteurs de proximité étaient aussi en réflexion : un hôpital privé qui envisageait une rénovation et la construction en cours du centre aquatique de la communauté de communes. Nous leur avons proposé d'étudier ensemble l'opportunité d'un réseau de chaleur biomasse et avons lancé une étude d'opportunité avec l'aide de l'association AILE. Nous avons ensuite eu recours à l'aide du SDE35 pour mener une étude de faisabilité qui a montré la viabilité du projet en y intégrant de nouveaux acteurs (pépinières, résidence seniors, etc.).

#2 Pourquoi transférer la compétence chaleur au SDE35 ?

La commune ne pouvait pas partir seule sur ce projet, les investissements sont bien trop conséquents et le sujet très technique nécessite un niveau d'expertise élevé. Être accompagnés par le SDE35 nous a permis de bénéficier de cette ingénierie technique et financière. Déléguer la compétence chaleur, permet à la commune d'être facturée à la chaleur consommée sans investissement préalable. Par ailleurs, le fonctionnement et la maintenance des installations sont également pris en charge. Dès les études préalables, nous avons pris conscience que la commune ne pourrait pas suivre seule en régie un tel projet et qu'elle aurait besoin de l'investissement d'un tiers.

Accompagner le développement de boucles d'autoconsommation

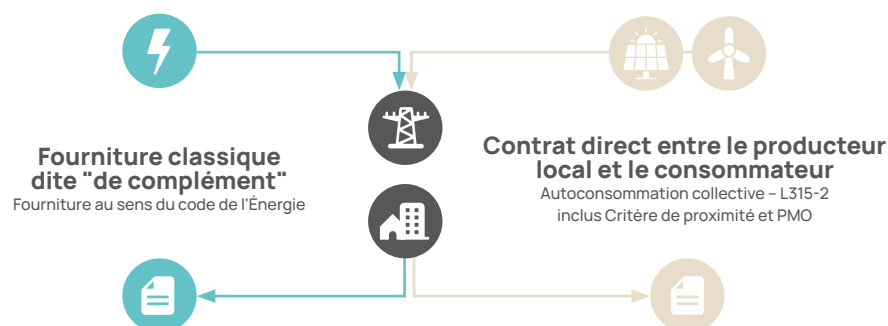
En 2023, le SDE35 a mis en place une Personne Morale Organisatrice (PMO) départementale mutualisée afin de permettre le développement à grande échelle d'opérations d'autoconsommation collective (ACC) sur l'ensemble du département. L'association Part'EnR 35 a été créée le 6 novembre.

► Rappel L'autoconsommation collective, c'est :

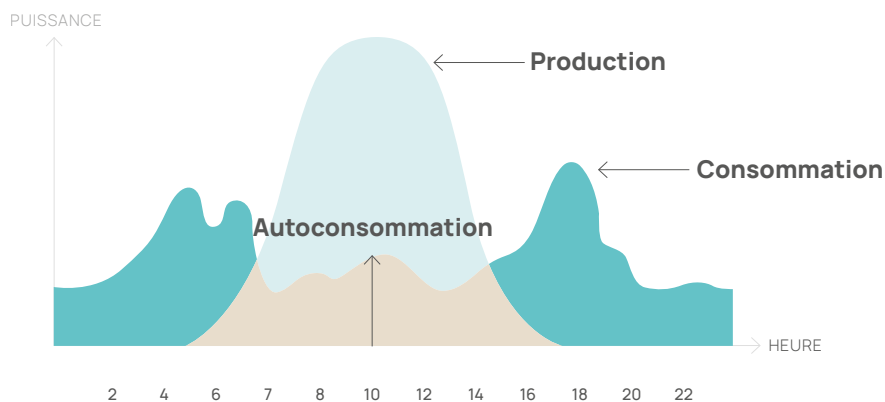
- Un partage d'énergie renouvelable et locale
- Des consommateurs et des producteurs raccordés au réseau public de distribution et rassemblés au sein d'une structure juridique : personne morale organisatrice (PMO)
- Les consomm'acteurs conservent leur fournisseur d'électricité habituel
- Périmètre restreint à un cercle de rayon 2 km
- Puissance maximum de 3 MWc

►► Définir un cadre légal pour l'échange d'énergies locales

● Schéma contractuel de l'autoconsommation collective



● Principe de l'autoconsommation



► Les objectifs de Part'EnR35

- **Organiser** la répartition de la production d'énergie renouvelable locale dans l'approvisionnement énergétique des acteurs du territoire.
- **Mettre à disposition** une solution de maîtrise d'une part croissante de la facture énergétique
- **Encourager** le déploiement et l'acceptation des projets d'énergie renouvelable
- **Encourager** le déploiement de toutes les sources de flexibilité électrique
- **Maîtriser** les coûts de modernisation et d'adaptation des réseaux de distribution d'énergie
- **Encourager et faciliter** les évolutions d'usages de l'énergie (sobriété, efficacité) en rendant plus concrète et compréhensible la réalité des équilibres production/consommation du système énergétique local et ses interdépendances avec le système national

► Rôle de Part'EnR 35

- **Mise en place** d'une gouvernance partagée entre acteurs :
- **Définition** des règles entre producteurs et consommateurs : prix, répartition de l'énergie, modalités de gouvernance de la boucle locale
- **Organisation** de la contractualisation entre les acteurs
- **Relation** avec le gestionnaire de réseau pour la mise en place de l'opération et pour son exécution
- **Structuration du projet** : assurer le bon fonctionnement de l'opération : gestion des entrées, sorties, facturation/ recouvrement et animation de l'opération
- **Sensibilisation** à l'autoconsommation collective en aidant les acteurs à adapter leur consommation et en développant une culture commune autour de l'énergie
- **Animation** des boucles énergétiques et relation avec les participants

► Point d'étape

- Association Part'EnR 35 créée
- Travail important mené sur la documentation juridique et financière nécessaire au bon fonctionnement des boucles
- 60 projets identifiés parmi les projets photovoltaïques suivis par Énerg'iV
- 10 projets de préfiguration étudiés en 2023 pour des mises en service effectives en 2024



► Parole à Gautier MOREAU, expert indépendant en mission au SDE35

#1 Quelles sont vos motivations pour cette mission ?

Il s'agit avant tout d'une conviction que je partage avec la direction du SDE35, celle du besoin profond de transformation des usages de l'énergie et du changement des modes de consommation nécessaire à la transition énergétique. Mais ces changements ne pourront se faire sans un accompagnement de proximité. C'est là qu'interviennent les collectivités qui permettent de préserver un cadre démocratique, gage de confiance et de légitimité. Les collectivités doivent prendre une place pour embarquer les citoyens dans le processus de changement. Il y a besoin d'actions de proximité, comme les boucles d'autoconsommation pour reconfigurer l'organisation du système énergétique français très centralisé et faire émerger des initiatives locales portées par des consomm'acteurs.

#2 En quoi la démarche initiée par le SDE35 est-elle innovante ?

L'autoconsommation est la bonne porte d'entrée sur le terrain pour embarquer tous les acteurs, d'abord les élus, puis les entreprises, les citoyens, etc. Avec Part'EnR 35, le SDE35 crée une structure qui porte ces initiatives locales et regroupe ces acteurs dans un esprit de service public afin d'organiser ensemble l'approvisionnement du territoire en énergie renouvelable.

La démarche est innovante dans le sens où elle prend à contre-pied le modèle énergétique français très centralisé et propose de partir de la base, du consommateur en le rendant plus responsable de ses consommations qu'il apprend à adapter, optimiser, partager. Je fais également le pari que ce chemin nous permettra de déployer la flexibilité nécessaire à l'équilibre du système énergétique, et ce pas uniquement via un signal prix qui laisserait les consomm'acteurs comme simples consommateurs.

#3 Quelles perspectives pour Part'EnR35 selon vous ?

Beaucoup de questions demeurent sur le cadre légal et le cadre économique mais je ne vois pas d'autre alternative pour réussir à embarquer vers une nécessaire et profonde transformation d'usages vers plus de sobriété, d'efficacité et de flexibilité. Il y a besoin d'une appropriation locale et d'un cadre, d'une gouvernance locale à portée des acteurs pour se partager des informations, échanger sur les bonnes pratiques, etc. Part'EnR35 est la solution qui semble la plus adaptée pour répondre à ces besoins en commençant par l'autoconsommation aujourd'hui, et peut-être une communauté d'énergie demain ?

M7



M6



M5



M4



M3



M2



M1

Mission 4

Développer la relation aux usagers

Le SDE35 anime une instance dédiée à la concertation avec la société civile : la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Il dispose également d'un service dédié au traitement des questions et réclamations des usagers, relatifs à leur relation avec Enedis, EDF ou le SDE35. Le SDE35 soutient les usagers en situation de précarité énergétique et contribue activement à la lutte contre la précarité énergétique en Ile-et-Vilaine mais aussi dans les pays en voie de développement via le 1 % énergie.

► Les chiffres :



1 commission consultative des services publics locaux



124 réclamations traitées portant sur des problématiques de qualité d'énergie, des sinistres, malfaçons ou retards d'intervention lors des travaux sur les réseaux électriques (SDE35 ou Enedis)



4 projets
d'électrification
solaire soutenus
en Afrique



120 000 €
pour lutter contre la
précarité énergétique
dans le 35

Participer à la lutte contre la précarité énergétique

► Augmentation et réorientation des aides

En 2023, le SDE35 a modifié sa stratégie de lutte contre la précarité énergétique et a augmenté le budget associé en le passant de 95 000 à 120 000 €.

Le SDE35 poursuit sa contribution au Fonds de Solidarité Logement (FSL), mais avec deux évolutions :

- un montant qui est passé de 95 000 à 60 000 €
- une affectation intégrale de cette contribution au fonds FARO. Ce fonds est destiné aux ménages en situation de grande précarité, engagés dans des travaux de rénovation de leurs logements grâce aux aides de l'ANAH, mais qui ont besoin d'un complément pour boucler le plan de financement. Ce dispositif a permis en 2023 d'aider 8 ménages en situation de précarité pour un montant de 53 550 €. Les travaux ont principalement consisté à des sorties d'insalubrité et d'amélioration énergétique.

►► Agir auprès des ménages en situation de précarité qui sont en dehors des parcours d'aides classiques

► Financement du Bricobus



Le SDE35 s'est également engagé en 2023 dans un partenariat avec les Compagnons bâtisseurs et la Fondation Abbé Pierre pour un montant de 60 000 € afin de mener une expérimentation sur le secteur sud-ouest du département (4 EPCI) particulièrement concerné par la précarité énergétique en zone rurale. Cette expérimentation consiste à déployer un Bricobus, c'est à dire un camion qui se déplace dans les communes à la rencontre des habitants en situation de mal-logement et de précarité énergétique pour leur proposer des travaux de petite rénovation. Ce dispositif permet de mener des travaux à court terme chez les habitants en situation de très forte précarité énergétique à travers la réalisation de chantiers solidaires.

L'objectif est d'intervenir chez les ménages qui ne rentrent pas, ou pas encore, dans le cadre des dispositifs et des parcours d'aides classiques existants pour lutter contre la précarité énergétique. Ces interventions permettent une amélioration des conditions de vie et la reprise de confiance des personnes concernées.



Soutenir et accompagner des projets de solidarité internationale dans le secteur de l'énergie

► Le 1% énergie



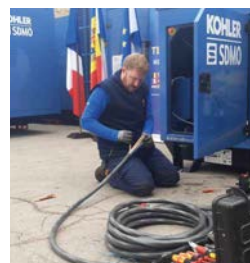
29 000 €
d'aides accordées
en 2022

La loi Oudin-Santini-Pintat autorise les syndicats d'énergie à affecter 1 % de leur budget à des projets de coopération décentralisée. Depuis 2013, le SDE35 soutient des projets décentralisés de coopération internationale, principalement en Afrique. Il s'agit de projets d'électrification qui favorisent la production d'énergies renouvelables.



5 projets
soutenus

L'année 2023 a permis une reprise des demandes après ces dernières années où beaucoup de projets ont été retardés voire annulés du fait de la crise sanitaire mondiale.



● **Association AVUNID (Volontaires unis pour le développement du Togo)**

€ 5 000 €

📍 Canton de Davie, au Togo

🔧 Installation de panneaux solaires et de pompes solaires sur forages pour réduire la corvée d'eau de femmes et jeunes filles

● **Association CSD (Club pour la solidarité et le développement)**

€ 10 000 €

📍 Région de Sanguié au Burkina Faso

🔧 Électrification par panneaux solaires d'un centre de formation

● **Association AECIN (Association d'échanges culturels Ille-et-Vilaine Niger)**

€ 4 000 €

📍 Villages de Angoul Kara et Maibizaza, au Niger

🔧 Électrification pour équiper en panneaux solaires 2 centres de santé de la mère et de l'enfant

● **Association AESCD (Association d'échanges solidaires Cesson Dankassari)**

€ 5 000 €

📍 Villages de Angoul Kara et Maibizaza, au Niger

🔧 Électrification pour équiper en panneaux solaires 6 cases de santé

● **Association Électriciens sans Frontière**

€ 5 000 €

📍 Ukraine

🔧 Aide d'urgence aux populations victimes de la guerre : envoi de lampes solaires et de radiateurs pour 300 centres d'urgence de réfugiés et envoi de groupes électrogènes pour équiper les blocs chirurgicaux mobiles.

M7



M6



Mission 5

M5



M4



Mutualiser les moyens et les expériences

M3



Le SDE35, grâce à son assise départementale, favorise les économies d'échelle, la mutualisation et le partage de données pour les collectivités d'Ille-et-Vilaine. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire et à la cohésion territoriale : accompagnement à la réalisation des PCAET (Plans Climat Air Énergie Territorial), d'études telles que les schémas de réseaux d'énergie, ou de nouveaux services en partenariat avec les communes, EPCI ou pays.

M2



M1

► Les chiffres :

**345**

collectivités adhérentes au groupement d'achat énergie (gaz & électricité)

**17**

EPCI adhérentes au groupement d'achat PCRS

PCRS image - Bilan

05/12/2022



3

études de
potentiel de
développement
des Énergies
Renouvelables
réalisées sur
le Pays de
Brocéliande
communauté

Organiser des groupements d'achat énergie pour les collectivités

Depuis 2015, le SDE35 propose aux collectivités d'Ille-et-Vilaine des groupements sur leurs achats d'énergie afin de les aider sur des procédures d'achat complexes, de réaliser des gains sur leurs dépenses tout en les déchargeant du suivi administratif. Ce groupement d'achat d'énergie compte 345 membres en 2023 et accueillera de nouveaux membres sur le prochain marché avec l'arrivée de la Ville de Rennes, Rennes Métropole et du Couvent des Jacobins.

► La procédure d'achat aux clics

Afin d'optimiser les achats, le SDE35 a inclus dans les marchés en vigueur une procédure d'achat dynamique, avec des fixations en une ou plusieurs tranches selon le volume des lots. Cela permet de procéder aux "clics" lorsque les marchés boursiers de l'énergie sont favorables.

Malgré la technique mise en place, le groupement d'achat n'a pas pu s'affranchir de la crise énergétique en cours, qui a atteint des sommets durant l'été 2022, et les prix du gaz et de l'électricité ont subi de très fortes hausses en 2023. Le nouveau marché d'achat d'électricité 2023-2025 a été attribué à ENGIE.

Les prix de marché moyens fixés pour la fourniture en 2024 sont plus bas que pour l'année 2023, néanmoins une plus faible valorisation de l'ARENH dans un cadre de marché baissier et la baisse des aides gouvernementales réduisent l'effet de cette baisse, qui ne devrait être que de -14 % en moyenne.

Le SDE35 a voté en novembre 2023 un vœu pour le prolongement des aides gouvernementales par l'État pour les collectivités, qui a été repris par plus de 180 membres du groupement.

Le pôle Achat d'énergie a accompagné les membres sur la situation de crise à travers des réunions d'information, la réalisation de simulations budgétaires et sur la mise en place des aides gouvernementales.

Participer à la vie des réseaux



Le salon Terres & Maires, organisé par l'AMF35, au Parc expo de Rennes, a réuni les élus et agents des collectivités d'Ille-et-Vilaine. Le SDE35 et Énerg'iV étaient partenaires de cette première édition. Les équipes se sont relayées pendant 2 jours pour présenter les activités sur le stand ou lors de tables rondes et ateliers. Plusieurs temps presse ont été organisés avec les différents partenaires.

Accompagner la réalisation des PCRS

► Un référentiel cartographique commun en Ille-et-Vilaine

Afin d'améliorer la sécurité lors de travaux à proximité des réseaux en Ille-et-Vilaine, le SDE35 a travaillé à la mise en place d'un nouveau référentiel cartographique appelé PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié). Il permet de visualiser l'ensemble des réseaux enterrés sur un fond de plan unique et très précis, limitant ainsi les risques d'accidents.

Il existe deux types de méthodes d'acquisition :

- PCRS "image" issu de clichés aériens (orthophotographies)
- PCRS "vecteur" issu d'un scanner laser (LIDAR) et de nuage de points retraités par des entreprises spécialisées.

Le SDE35 a fait le choix de combiner les deux types de PCRS sur son territoire : utilisation de vecteurs en zone urbaine dense et d'images ailleurs.

Pour l'acquisition "image", le SDE35 a missionné l'IGN : près de 71 000 clichés aériens de très haute résolution ont ainsi été réalisés et plusieurs dizaines de téraoctets de données ont été traitées.

Pour l'acquisition "vecteur", le SDE35 s'est rapproché des 17 intercommunalités du département (hors Rennes Métropole) et leur a proposé un groupement de commandes afin d'optimiser les coûts de réalisation et de mise à jour. 81 communes appartenant à 10 intercommunalités ont fait le choix d'acquérir un PCRS vecteur sur tout ou partie de leurs bourgs, ce qui représente un total de 1 250 km de voirie.

► Soutien de l'Union Européenne

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



FINANCEMENT
DANS LE CADRE
DE LA RÉPONSE
DE L'UNION
À LA PANDÉMIE
DE COVID-19



**L'Europe s'engage
en Bretagne** / Avec le Fonds européen
de développement régional

Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'aide précieuse de l'Union Européenne qui a pris en charge, via le fonds FEDER REACT-EU, 61 % du montant global, soit 872 696 €.

Le SDE35 qui a piloté la réalisation des PCRS a pris en charge 11 % du montant global de l'opération.

Les collectivités d'Ille-et-Vilaine ont contribué financièrement à hauteur de 17 % du projet.

Pour l'acquisition du PCRS "image", d'autres partenaires ont contribué au projet tels qu'Enedis, l'IGN, Mégalis, Rennes Métropole et la Ville de Rennes.

Accompagner les EPCI sur la voie de la transition énergétique

Le SDE35 a poursuivi en 2023 son implication au sein des PCAET des 18 EPCI du département. Il a accompagné les 3 Communautés de Communes du territoire du Pays de Brocéliande pour la réalisation d'une étude de potentiel de développement des énergies renouvelables. Ces études permettent de déterminer, par filière et par secteur, le potentiel

de développement des énergies renouvelables et d'identifier des projets concrets sur lesquels les territoires vont pouvoir s'investir rapidement en s'appuyant, le cas échéant, sur les offres d'Énerg'iV.

De nouvelles études de ce type seront accompagnées par le SDE35 en 2024, notamment sur les territoires de Fougères Agglomération, Vitry Communauté et Liffré Cormier Communauté.

Le SDE35 a par ailleurs lancé, dans le cadre du contrat de coopération métropolitain, l'élaboration d'un schéma opérationnel de développement du biogaz en Ille-et-Vilaine par valorisation des gisements méthanisables. Les résultats seront connus courant 2024

M7



M6



M5



M4



M3



M2



M1

Mission 6

Assurer le contrôle de concessions

Le contrôle du service public des réseaux d'énergie est le cœur de métier du SDE35.

Cette mission consiste à suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires Enedis, EDF (pour les Tarifs Réglementés de Vente) et les opérateurs gaz, en vérifiant que les moyens et investissements répondent bien aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux d'acheminement de l'électricité et du gaz.

► Les chiffres :



25 ans

c'est la durée du nouveau contrat de concession signé avec Enedis et EDF en décembre 2021



4
concessions
gaz suivies
et contrôlées par
le SDE35 en 2023

Le nouveau contrat de concession

► Suivi du nouveau contrat

- Un schéma d'Investissement qui fixe des objectifs de qualité
- Un programme ferme de renouvellement d'Enedis sur les zones prioritaires de 20 M d'€ pour les 4 ans à venir
- Un engagement écrit d'Enedis à investir 925 M d'€ sur la durée du contrat, dont 250 dédiés à la qualité de fournitures
- Une annexe "transition énergétique" basée sur 18 fiches actions concrètes
- Une nouvelle gouvernance des programmes d'investissement



► Convention Éradication Fils Nus sur les communes urbaines

Les 2 enveloppes de 200 000 € versées par Enedis en 2022 et 2023 ont permis d'accompagner l'enfouissement de réseaux Fils Nus sur 7 communes urbaines pour 1 600 ml de réseau fils nus enfouis.

►► Le SDE35 a pu constater un bon niveau d'avancement des investissements

► PPI 2022-2025

Le comité de suivi s'est réuni deux fois en 2023. Le SDE35 a pu constater un bon niveau d'avancement des investissements : 14 M€ investis depuis 2022 pour un objectif de 20 M€ sur les 4 années de ce premier PPI.

Concernant l'avancement technique, le SDE35 note 3 points de vigilance :

- le renouvellement des fils nus BT : à fin 2023, 38 km des réseaux traités sur les 120 km ciblés
- la rénovation programmée des lignes HTA : 105 km traités sur les 250 km, mais la tempête Ciaran a retardé les chantiers prévus fin 2023
- la sécurisation des lignes HTA exposées aux aléas climatiques : 10 km traités en 2022-2023 sur les 25 km ciblés ; néanmoins 16 km sont prévus en 2024.



►► 18 fiches actions décrites dans la convention transition énergétique

► Convention transition énergétique

Le comité de suivi s'est réuni en janvier 2024 pour faire le bilan des actions réalisées dans le cadre des 18 fiches actions décrites dans la convention transition énergétique et répondant aux 3 ambitions :



● Ambition 1 - Accélérer le développement d'EnR sur le territoire

- Réunion avec les porteurs de projets en juin à Vannes
- Présentation des outils accessibles aux élus et agents du SDE35. Notamment un nouvel outil d'étude d'impact scénarisé (AIS) qui permet d'analyser les contraintes des différents usages sur le réseau
- 2 études de solarisation réalisées
- Partage régulier avec le SDE35 sur l'avancement des projets d'ACC, notamment dans le cadre de la création de Part'EnR35
- Poursuite du projet de flexibilité ELFE sur le territoire de Redon Agglomération
- Premiers échanges sur les flexibilités à l'échelle nationale

● Ambition 2 - Maîtriser la Demande en Énergie du territoire

- Poursuite du partenariat avec les CEP, avec 2 réunions en 2023
- Nouvelle présentation de l'espace "Mesures et Services" auprès des élus
- Échanges avec plusieurs acteurs de l'Habitat dans le cadre de la contribution à l'évaluation des programmes de rénovation thermique
- Poursuite des programmes à destination des scolaires (Watt si Smart) et mise en place d'un partenariat avec des classes de bacs professionnels
- L'application "Mon Éclairage Public" intégrée à l'espace "Mesures et Services"
- Diagnostic "Précarité énergétique" réalisé pour le conseil départemental

● Ambition 3 - Accompagner le développement de la mobilité électrique

- Présentation de la mobilité au village by CA en septembre 2023
- Poursuite des échanges réguliers avec le SDE35 dans le cadre du suivi du SDIRVE
- Réunion d'échanges avec les porteurs de projets
- Rencontres avec les syndicats de copropriétés et bailleurs pour présenter la solution "Réseau électrique Auto"
- Promotion du dispositif "Advenir formation" auprès des professionnels de l'immobilier

Analyser les activités du concessionnaire d'électricité

► Chiffres clés 2022



36 postes sources



651 016 points de livraison



14 741 km de réseau BT



12 308 km de réseau HTA



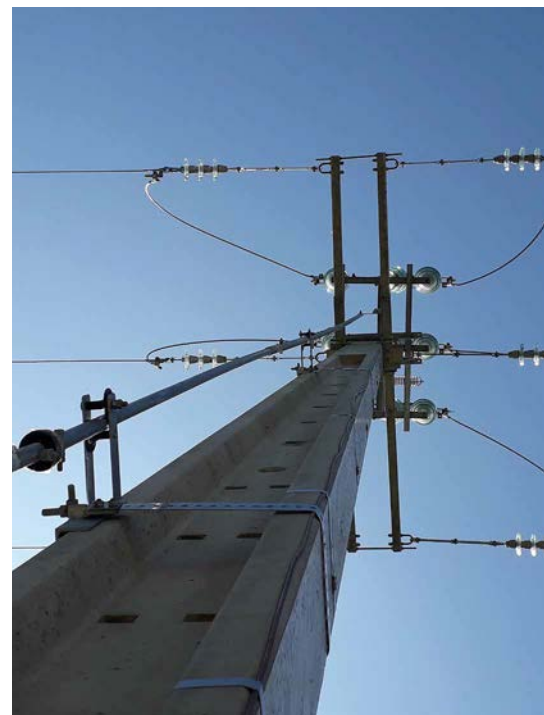
16 775 postes des transformations HTA/BT



10 687 installations de production

► Les usagers du réseau

La population de l'Ille-et-Vilaine, composée de 1 088 855 habitants en 2023, connaît une progression régulière depuis de nombreuses années. Ce développement s'accompagne d'une augmentation du nombre d'usagers du réseau de distribution mais d'une stabilité des clients HTA. Si en 2021, l'érosion des TRV a perduré et l'impact de l'arrêt de l'éligibilité des consommateurs non domestiques au 1^{er} janvier 2021 était manifeste, la tendance s'est inversée en 2022 avec le bouclier tarifaire permis par le TRV ; la légère augmentation en 2022 (+0,5 %) devrait se renforcer en 2023.



► La qualité de l'énergie

Le Critère B est un indicateur qualitatif correspondant au temps moyen de coupure (en minutes) subi par un client alimenté en basse tension.

Il se décline en durée moyenne des coupures annuelles (par usager, en minutes).

En 2022, le Critère B, toutes causes confondues, s'établit à 57,2 minutes pour le département (contre 59,5 minutes au niveau national).

En 2022, après une année 2020 exceptionnelle, le Critère B retrouve les valeurs observées depuis 2018.

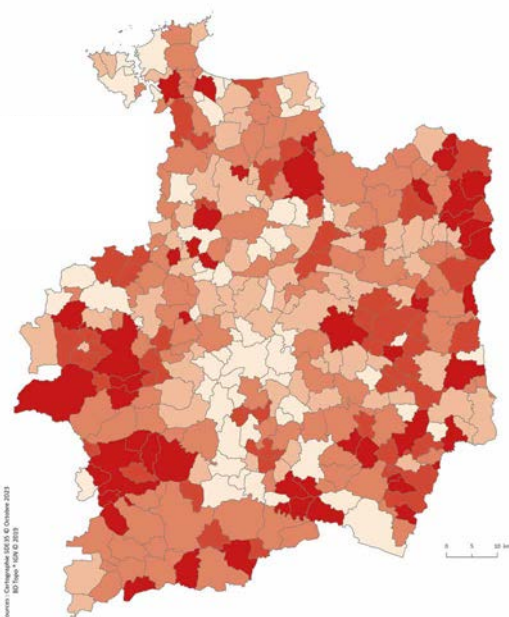
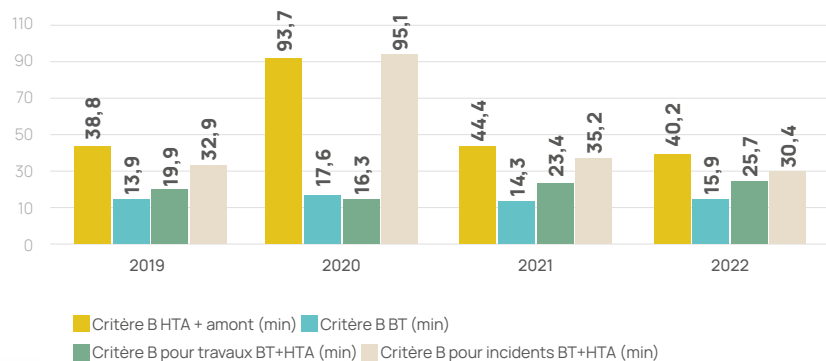


● La qualité de l'énergie - Total département 35

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Critère B (min)	75,9	55,1	52,8	111,4	59,9	57
Critère B BT (min)	16,5	13,1	13,9	17,6	14,3	15,9
BT travaux (min)	5,5	5,1	5,3	5,2	6,1	7,2
BT incidents (min)	11,0	8,0	8,7	12,3	8,1	8,6
Critère B HTA (min)	56,4	39,6	38,3	92,8	44,0	40,1
HTA travaux (min)	14,4	13,4	14,6	11,0	17,3	18,4
HTA incidents (min)	42,0	26,2	23,7	81,7	26,7	21,7
Amont (min)	3,0	2,4	0,5	1,0	0,4	0,1
Critère B pour travaux BT+HTA (min)	19,8	18,5	19,9	16,3	23,4	25,7
Critère B pour incidents BT+HTA (min)	56,1	36,6	32,9	95,1	35,2	30,4

►► Une augmentation du nombre d'utilisateurs du réseau de distribution

● Évolution du Critère B (min) par catégorie



● Critère B toutes causes confondues en 2022

Dans le cadre du nouveau contrat de concession de distribution d'électricité et de fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (2022-2046), des "valeurs repères" de temps de coupure ont été arrêtées : elles ciblent le maintien d'un Critère B au niveau "actuel" (soit 57 minutes au moment de l'état des lieux en amont de la signature du contrat en 2021) ainsi que le maintien à 30 minutes pour les pôles urbains majeurs (Rennes et 5 autres communes métropolitaines, Saint-Malo, Dinard, Fougères et Vitré).

Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)

■ ≤ 30 ■]30 - 60] ■]60 - 120] ■]120 - 180] ■ > 180

► Sécurisation des réseaux électriques

Particulièrement sensibles aux aléas climatiques, les fils nus basse-tension sont les câbles les plus âgés du réseau et les plus accidentogènes. Leur résorption est un axe prioritaire dans la politique d'investissement du syndicat.

→ Depuis 2011 :

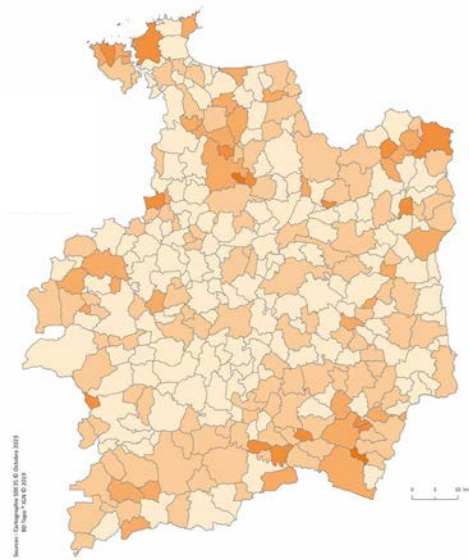


1 821 km de fils nus déposés ;
cette typologie de câbles ne représente plus que 10,6 % du réseau BT



105 km
de fils nus résorbés en 2022 (-6,3 %)

● Fils nus BT en 2022

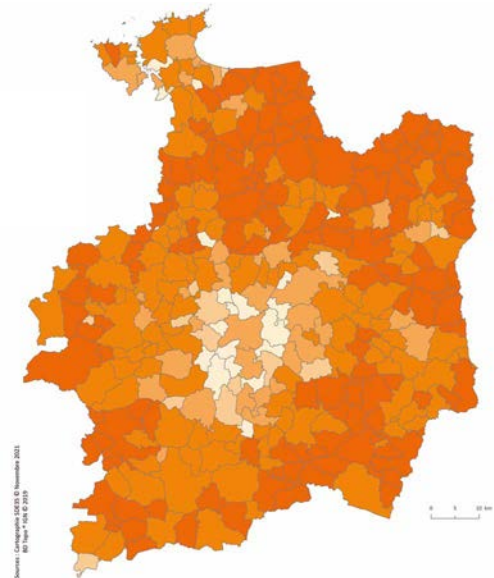


Taux fils nus (en pourcentage)

■ ≤ 10 ■]10 -15] ■]15 -20] ■]20 -30] ■ > 30

Moyenne : 11 %

● Fils nus BT en 2011

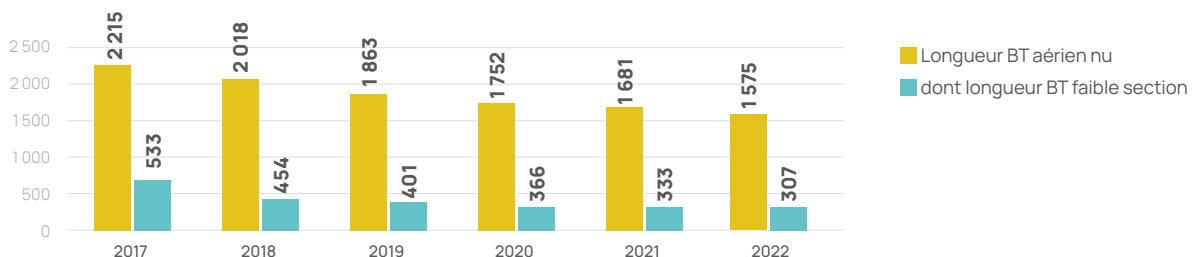


Taux fils nus (en pourcentage)

■ ≤ 10 ■]10 -15] ■]15 -20] ■]20 -30] ■ > 30

Moyenne : 28 %

● Évolution des longueurs de réseaux BT aériens nu (km)



● Réseau BT - Total département 35

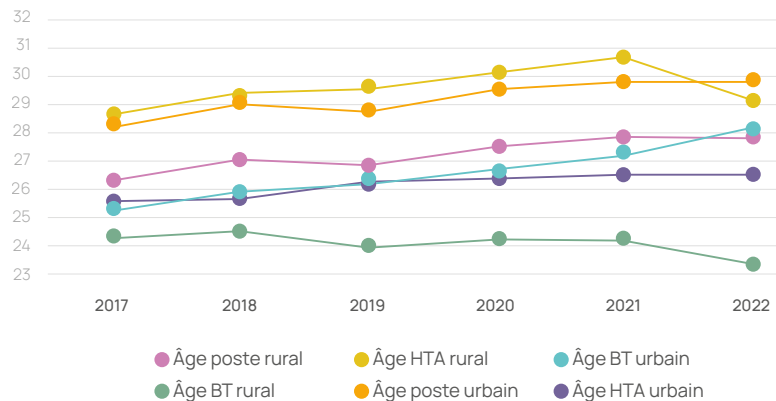
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur total BT (km)	14 097	14 194	14 292	14 412	14 492	14 549	14 664
Dont longueur BT souterrain	5724	5888	6047	6224	6355	6454	6 605
Dont longueur BT torsadé	5935	6091	6228	6325	6385	6414	6 482
Dont longueur BT aérien nu	2438	2215	2018	1863	1752	1681	1 575
Dont longueur BT faible section	623	533	454	401	366	332	307

► L'évolution de l'âge moyen des réseaux

Le programme d'investissement réalisé par le SDE35 a permis d'inverser la courbe de vieillissement des ouvrages BT dans le secteur rural. Le programme d'investissement d'Enedis bien que conforme aux engagements pris, apparaît comme insuffisant pour enrayer le vieillissement des ouvrages dont il a en charge le renouvellement (HTA et BT zones urbaines).

Ce vieillissement du patrimoine n'a pas d'effet actuellement sur la qualité de service mais fait l'objet d'une vigilance renforcée afin de pouvoir être intégré dans les politiques d'investissement long terme.

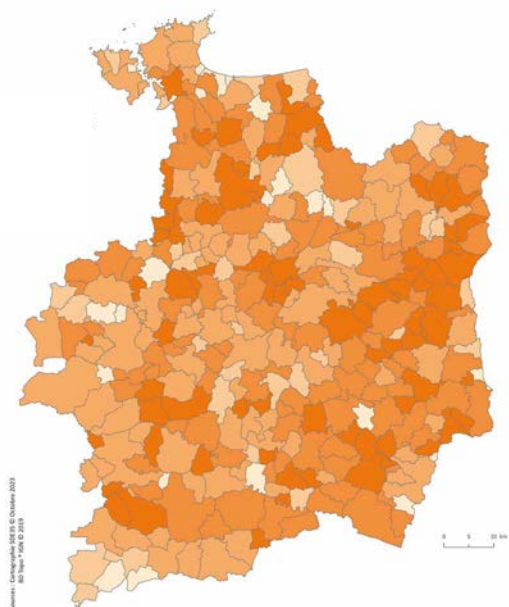
● Âge moyen du patrimoine (en année)



Âge des ouvrages = indicateurs prépondérants pour prioriser les investissements pour le SDE35. Pour Enedis, les critères guidant les investissements sont la fiabilité des ouvrages, l'exposition aux risques d'incident.

► L'évolution de l'âge des ouvrages

● Réseau HTA âgé de plus de 40 ans en 2021

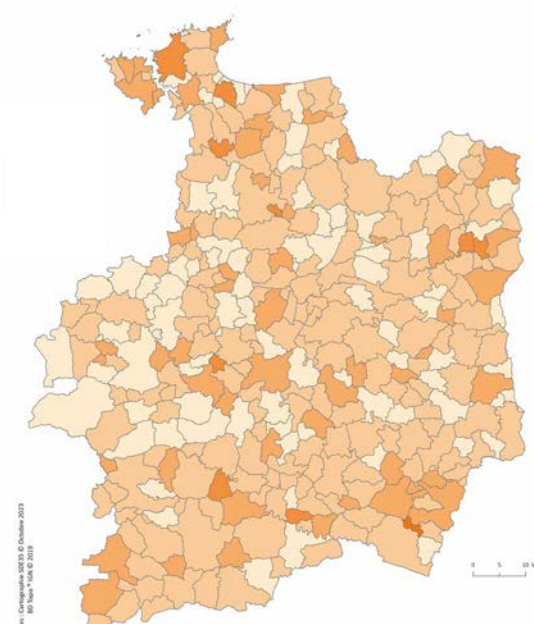


Taux de réseaux HTA (en pourcentage)

■ ≤ 5 ■]5-10] ■]10-20] ■]20-30] ■ >30

Moyenne : 22 %

● Réseau BT âgé de plus de 40 ans en 2021



Taux fils nus (en pourcentage)

■ ≤ 10 ■]10-20] ■]20-30] ■]30-40] ■ >40

Moyenne : 15 %

Mission 7

Développer des moyens généraux adéquats

Pour accompagner sa forte croissance, le SDE35 s'appuie sur des ressources solides. Chaque année, de nouveaux talents viennent compléter les équipes et apporter leur expertise. Le SDE35 s'est doté de systèmes d'information performants qui permettent d'améliorer la qualité de service rendu aux collectivités, aux partenaires et aux usagers.

▶ Les chiffres :



76

agents au
31 décembre 2023



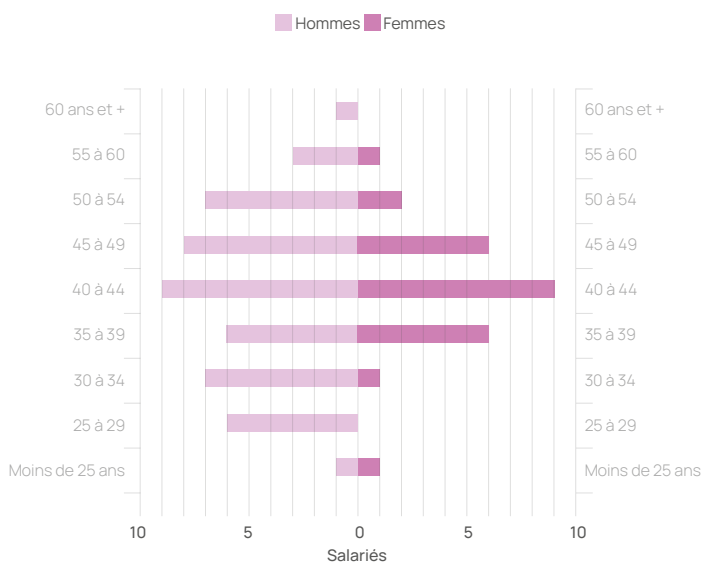
SDE35
ACTEUR PUBLIC DES ENERGIES



30
communiqués
de presse diffusés
en 2023

Les moyens humains : une équipe engagée

La pyramide des âges des agents du SDE35 en poste au 31 décembre 2023 montre un relatif équilibre entre les catégories d'âge, mais une prépondérance d'hommes.



● Politique de recrutement de nouveaux talents

En 2023 :



3,8 M€

c'est le budget du personnel en 2023 et une prévision de 4,2 M€ en 2024



15

nouveaux agents

Bienvenue à :

→ **ALIX Jean-François**

Chargé du groupement d'achat d'énergie

→ **AUBREE David**

Conducteur d'opérations d'éclairage public

→ **AUSSAGE Léonor**

Community manager en alternance

→ **BOUVIER Patrice**

Chargé de projet de rénovation énergétique

→ **COULAIS Damien**

Chef de projet PCRS

→ **COUVERCELLE Julien**

Conducteur d'opérations réseaux

→ **FAVIER Séverine**

Assistante du pôle rénovation énergétique des bâtiments

→ **GABOURY Arnaud**

Ingénieur financier

→ **LAMBERT Solenne**

Chargée de gestion administrative et technique

→ **LE BARS Mickaël**

Chargé de gestion administrative et technique

→ **LOUAPRE Élodie**

Assistante énergie-mobilité

→ **OGIER Virginie**

Acheteuse publique

→ **THIERRY Tanguy**

Chargé de rénovation en alternance

→ **TREPOS Vincent**

Analyste financier

→ **VENDEL Barnabé**

Chargé de projet de rénovation énergétique



● Formations

 **283** jours de formation en 2023

 **4** jours par agent

● De nouveaux outils RH

En 2023, le SDE35 a investi dans un nouvel outil de gestion des ressources humaines afin de fiabiliser les données personnelles ainsi que le suivi des carrières et d'améliorer la réalisation de la paie.

● Renouveler le dialogue social

Le Comité Social Territorial, élu en décembre 2022, s'est réuni à 3 reprises en 2023 :

- **le 27 février** pour son installation et l'approbation de son règlement intérieur
- **le 12 juin** pour émettre des avis sur l'évolution de l'organigramme et la dématérialisation des titres restaurant (au 1^{er} janvier 2024)
- **le 9 octobre** pour émettre un avis sur la participation de l'employeur au risque santé et la validation de règles internes concernant le forfait des agents nomades dans le cadre de l'IFSE et l'accès aux formations "préparation concours".



● L'association du personnel La PILE



Créée en 2022 à la sortie des années COVID, l'association du personnel "La PILE" (Par Ici Les Énergies) a pour objectif de favoriser la convivialité au sein du SDE35 et d'Énerg'iv et la cohésion des équipes en proposant une palette d'activités sportives et culturelles, soit sur le temps du midi, soit en soirée.

77 personnes ont adhéré à La PILE en 2023 soit 91 % des agents du SDE35.

En 2023, au-delà des immuables sessions hebdomadaires de badminton, des sessions mensuelles de yoga et des soirées soccer, l'association a également organisé un laser game, une visite du Stade Rennais, des concerts au Festival Mythos, le relais Run'in Noyal, une sortie accrobranche parents-enfants, une journée expo photos à La Gacilly, et des soirées karaoké, œnologie, quizz.

L'association a également pris en charge l'organisation de la fête de Noël et offert le spectacle "L'attirail" aux familles.

● Tu veux ma photo ?



En dehors de La PILE, d'autres moments de cohésion et convivialité sont proposés au sein des services. Après "Le challenge vert" et "Mon collègue, ce héros", en 2023 c'est le concours "Tu veux ma photo ?" qui s'est déroulé sur plusieurs semaines. Des équipes constituées par tirage au sort se sont affrontées chaque semaine avec un défi photo à relever selon un thème imposé, illustrant les activités du SDE35 et d'Énerg'iv. Les équipes ont rivalisé de créativité tout au long du concours pour mettre en scène l'éclairage public, les mobilités, les chantiers d'effacement, les énergies renouvelables, etc.

Un calendrier a ensuite été réalisé avec les meilleurs clichés.

Énerg'iv
David CLAUSE / Charlotte SIMON

PÔLE DÉVELOPPEMENT
Responsable : Charlotte SIMON
Chargé de développement méthanisation et commercialisation solutions bas carbone : Charles DE LA MONNERAYE
Chargé de développement et exploitation stations GNV et Hydrogène : Alexandre CARRE
Chargés du dialogue territorial et de la concertation citoyenne et de l'éolien : Antoine THERAIN / Lucie TREGOUET

PÔLE GESTION
Responsable : Laura PASQUALETTO
Assistante de gestion : Mélissa ROCHER
Juriste : Juliette BOTELLA

PÔLE MOBILITÉS BAS CARBONE
Responsable : Mathias RECOURCÉ
Chargés de gestion administrative et technique : Delphine GALON / Elodie LOUAPRE

PÔLE SERENE
Responsable : Thomas BERTHIAU
Économiste de flux : Isaac KLEMBE
Chargés de projet : Patrice BOUVIER / Frédéric HAMON / Barnabé VENDEL
Chargée de gestion administrative et technique : Séverine FAVIER

PÔLE MARCHÉS DE L'ÉNERGIE
Responsable : Charlotte RIGAUD
Chargé du groupement d'achat : Jean-François ALIX

Direction de la transition énergétique des territoires
Charlotte SIMON / Sébastien POTTIER

PÔLE ÉCLAIRAGE PUBLIC
Responsable : Sébastien POTTIER
Chargé d'études : Yann GUINARD / Emile FRUINEAU
Conducteurs d'opérations : David AUBREY / Adrien BISEUL / Thibaud CAVAILLES / Christophe LENORMAND
Chargés de maintenance : Julien HENRY / Maxime SOARES
Coordinatrice administrative : Laure-Anne NICOLAS
Chargés de gestion administrative et technique : Laurence BOUGEARD / Valérie FAUCHEUX / Quentin PITARD

PLANIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES
Conseiller énergie renouvelable : Grégory KERHOJANT

Direction des moyens généraux et du contrôle de gestion
Ana SOHIER / Lionel BERTHIER

PÔLE FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION
Responsable : Vincent TREPOS
Comptables : Mohammed BENTALEB / Laëtitia BROUTE / Mathilde LAURENT

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATIONS
Responsable : Lionel BERTHIER
Chargés d'administration du système d'informations : Nicolas AULNETTE / Ronan GALLE
Chargés du SI - données : Julie COQUILLAY / Géomaticien : Yanick BASCHON
Chef de projet PCRS : Damien COULAIS

PÔLE CONCESSIONS ET CONTRÔLE
Responsable : Élodie FAUSSURIER
Chargés de contrôle : Lucie BOUST / Gaël LE CORRE
Chargée de gestion administrative et technique : Virginie PROD'AULT

PÔLE PROGRAMMATION, QUALITÉ, SÉCURITÉ
Responsable : Karl BILLY
Chargés d'études : Claude FABLET / Tanguy MOUJIN
Chargée de gestion administrative et technique : Virginie PROD'AULT

Direction des réseaux
Élodie FAUSSURIER / Karl BILLY

PÔLE TRAVAUX SECTEUR NORD-OUEST
Responsable : Christophe GALLET
Conducteurs d'opérations : Nicolas FILLAUT / David De OLIVEIRA / Frédéric THOMAS
Chargé de gestion administrative et technique : Mikael LE BARS

PÔLE TRAVAUX SECTEUR SUD
Responsable : Louis FAUVEL
Conducteurs d'opérations : Christophe ABRALL / Maxime BERTRAND / Jean-Marie REBOURS
Chargée de gestion administrative et technique : Solenne LAMBERT

PÔLE TRAVAUX SECTEUR EST
Responsable : Freddy GAVARD
Conducteurs d'opérations : Xavier BOUYER / Gwenola GLORET / Julien COUVERCELLE
Chargée de gestion administrative et technique : Jenny GUILAIN

Sécurité informatique et SIG



► Ouverture de GAIOS

L'outil de gestion d'affaires GAIOS (Gestion Administrative Informatisée des Opérations du Syndicat) initialement conçu pour le suivi des opérations du marché de travaux sur les réseaux électriques, s'ouvre progressivement aux autres métiers du SDE35. En 2023, les travaux de pose de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE), les travaux de maintenance d'éclairage ainsi que les travaux photovoltaïques (SEM Énerg'iv) sont désormais intégrés dans cet outil administré par le syndicat avec l'appui d'un prestataire externe.

►► De nouvelles briques de sécurité du SI ont été mises en place en 2023

► Audit cybersécurité

Suite à l'audit cybersécurité mené en 2022, de nouvelles briques de sécurité du SI ont été mises en place en 2023 et notamment un EDR (endpoint detection and response) qui permet d'améliorer les capacités de défense classique des antivirus. En 2024, la généralisation de la double-authentification permettra de sécuriser davantage les accès au SI du SDE35.

► Perspectives 2024

- En 2024 les travaux de rénovation énergétique intégreront le suivi des affaires du syndicat avec l'implémentation progressive des travaux du pôle SERENE.
- Une solution informatisée de gestion de la PMO dans le cadre des boucles d'autoconsommation collective sera déployée.
- Un audit sera programmé dans le courant du premier semestre de l'année 2024, il visera à accompagner le syndicat dans une démarche de gestion et valorisation des données afin de mieux les exploiter.



Une communication au service du territoire


► Renforcement de l'équipe communication

Pour accompagner l'activité soutenue du service, une alternante "Community manager" plus spécifiquement dédiée à l'animation des réseaux sociaux, a été recrutée en septembre 2023 pour une durée de 2 ans.


► Site internet

Le site internet du SDE35 a ouvert en 2021 un espace extranet pour les communes adhérentes au SDE35. Grâce à leur espace sécurisé, chaque commune peut accéder à ses informations personnalisées : rapport annuel de l'état de son parc d'éclairage public, données du patrimoine électrique de sa commune, statistiques d'utilisation de ses bornes électriques, etc. En 2023, l'extranet a été étendu aux administrateurs d'Énerg'IV qui bénéficient désormais d'un espace personnalisé pour préparer les conseils d'administration et autres réunions techniques.

● Chiffres clés

 **108 000** pages consultées en 2023, environ **9 000 pages consultées par mois**


Des newsletters envoyées via le site internet :


 **10** parutions en 2023 sur **4 thématiques** (mobilités, ENR, éclairage public et info générale du SDE35) envoyés à

 **700** abonnés

► Les réseaux sociaux

 LinkedIn @SDE35 avec 1 700 abonnés

 Facebook @Les amis de Béa avec 350 abonnés

 X @SDE35_ avec 1 096 abonnés

► Nouveauté !

 Un compte Instagram @_sde35_



►► Plus de 40 événements organisés en 2023



► Évènementiel

Plus de 40 événements ont été organisés au cours de l'année, entre points presse travaux, inaugurations d'installations ENR, pose de première pierre, visite d'installations de production, conférences et webinaires, etc. La communication autour d'Énerg'IV se développe fortement, au rythme de l'activité croissante de la SEM.

► Perspectives 2024

La communication sera renforcée en 2024 pour accompagner le développement du SDE35 et de sa SEM Énerg'IV. De nouveaux canaux de communication seront explorés avec l'utilisation de la plateforme MyTydeo pour réaliser des vidéos et la présence plus soutenue sur les réseaux sociaux pour les diffuser.

Glossaire

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
AMF	Association des Maires de France	GNV	Gaz Naturel Véhicule
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	GWh	Giga Watt Heure
AODE	Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité	HT	Haute Tension (ligne électrique)
BT	Basse Tension (ligne électrique)	HTA	Haute Tension Aérienne (ligne électrique)
BTA	Basse Tension Aérienne (ligne électrique)	IRVE	Installation de Recharge pour Véhicules Électriques
CAO	Commission d'Appel d'Offres	KVA	Kilo Volt Ampère
CCR	Commande Centralisée du Réseau	KV	Kilo Volt
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux	MVA	Méga Volt Ampère
CEP	Conseil en Évolution Professionnelle	MWh	Méga Watt Heure
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	NOME	Nouvelle Organisation des Marchés de l'Électricité
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	PCB	Polychlorobiphényle
COD	Collectivité Organisatrice de la Distribution	PCE	Point de Comptage et d'Estimation (EDF)
CRAC	Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire	PCT	Part Couverte par le Tarif
CU	Certificat d'Urbanisme	PDL	Point de livraison (ERDF)
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	PCRS	Plan Corps de Rue Simplifié
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux	PEB	Pôle Énergie Bretagne
DIUO	Dossier d'Intervention Ulérieure sur Ouvrage	PCDMR	Programmation Coordonnée de Développement et de Modernisation des Réseaux
DMA	Départ Mal Alimenté	SIG	Système d'Information Géographique
DT	Déclaration de Travaux	SMILE	Smart Ideas to Link Énergies
EDF	Électricité de France	SRCAE	Schéma Régional Climat Air Énergie
EP	Éclairage Public	SRU	Solidarité et Rénovation Urbaine (loi)
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale	TCC	Toutes Causes Confondues
ER	Électrification Rurale	TCFE	Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité
ERDF	Électricité Réseau Distribution de France	TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
FACE	Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification	TLE	Taxe Locale sur l'Électricité
FCTVA	Fonds de compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée	TPN	Tarif de Première Nécessité
FEPL	Fédération des Entreprises Publiques Locales	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	UH	Urbanisme et Habitat (loi)
		VM	Vapeur de Mercure
		VRD	Voirie et Réseaux Divers
		ZA	Zone d'Activité

Le budget du SDE35 par mission

► Mission 1 • Réduire les consommations énergétiques

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
1.1 Éclairage public	2 530 059 €	8 629 832 €	11 159 891 €	2 153 683 €	3 818 847 €	5 972 530 €
1.2 Sensibiliser public	273 404 €	- €	273 404 €	- €	- €	- €
1.3 MDE conso	111 197 €	148 631 €	259 828 €	126 078 €	639 190 €	765 268 €
1.4 MDE réseaux	- €	- €	- €	-55 900 €	- €	-55 900 €
TOTAL	2 914 661 €	8 778 463 €	11 693 124 €	2 223 861 €	4 458 037 €	6 681 898 €

► Mission 2 • Améliorer l'efficacité énergétique

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
2.1 Réseau Électricité	1 182 665 €	16 329 015 €	17 511 680 €	4 291 527 €	21 186 412 €	25 477 940 €
2.2 Réseau Gaz	38 610 €	- €	38 610 €	- €	- €	- €
2.3 Mobilité électrique	797 855 €	506 983 €	1 304 838 €	479 007 €	213 664 €	692 671 €
2.4 Mobilité gaz	6 908 €	- €	6 908 €	- €	18 613 €	18 613 €
2.5 Mobilité hydrogène	- €	12 144 €	12 144 €	- €	- €	- €
2.6 SmartGrid réseaux	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	2 026 038 €	16 848 142 €	18 874 180 €	4 770 534 €	21 418 689 €	26 189 223 €

► Mission 3 • Développer les énergies renouvelables

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
3.1 Énerg'iV	- €	- €	- €	130 000 €	- €	130 000 €
3.2 Achat ENR	45 344 €	- €	45 344 €	15 €	- €	15 €
3.3 Projet ENR	- €	3 600 €	3 600 €	291 662 €	- €	291 662 €
3.4 Boucle auto-consommation	1 051 €	- €	1 051 €	- €	- €	- €
3.5 Réseaux chaleur	- €	70 119 €	70 119 €	- €	50 490 €	50 490 €
TOTAL	46 395 €	73 719 €	120 114 €	421 678 €	50 490 €	472 168 €

► Mission 4 • Développer la relation aux usagers

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
4.1 CCSPL	- €	- €	- €	- €	- €	- €
4.2 Coopération	24 000 €	- €	24 000 €	- €	- €	- €
4.3 Réclamations	6 184 €	- €	6 184 €	- €	- €	- €
4.4 Solidarité	55 000 €	- €	55 000 €	- €	- €	- €
TOTAL	85 184 €	- €	85 184 €	- €	- €	- €

► Mission 5 • Mutualiser les moyens et les expériences

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
5.1 Achat d'énergie	2 649 €	- €	2 649 €	344 308 €	- €	344 308 €
5.2 PCRS	3 861 €	759 372 €	763 233 €	6 200 €	- €	6 200 €
5.3 Accompagnement EPCI	17 532 €	- €	17 532 €	- €	48 148 €	48 148 €
5.4 Contrôle TDCFE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
5.5 Réseaux télécommunications	44 319 €	1 006 654 €	1 050 973 €	37 460 €	1 189 389 €	1 226 848 €
5.6 PEBreizh	12 456 €	- €	12 456 €	23 274 €	- €	23 274 €
5.7 Réseaux profes.	79 215 €	- €	79 215 €	- €	- €	- €
TOTAL	160 031 €	1 766 026 €	1 926 057 €	411 243 €	1 237 537 €	1 648 779 €

► Mission 6 • Assurer le contrôle de concessions

TProgrammes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
6.1 Concession élec	46 190 €	- €	46 190 €	1 188 845 €	- €	1 188 845 €
6.2 Concession gaz	- €	- €	- €	6 124 €	- €	6 124 €
TOTAL	46 190 €	- €	46 190 €	1 194 969 €	- €	1 194 969 €

► Mission 7 • Développer des moyens généraux adéquats

Programmes	Dépenses			Recettes		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
7.1 TCCFE	813 548 €	- €	813 548 €	11 718 800 €	- €	11 718 800 €
7.2 SI	223 581 €	132 326 €	355 907 €	50 013 €	21 842 €	71 855 €
7.3 Supports	4 437 807 €	309 009 €	4 746 816 €	101 763 €	11 663 €	113 426 €
TOTAL	5 474 936 €	441 335 €	5 916 271 €	11 870 574 €	33 506 €	11 904 080 €

TOTAL GÉNÉRAL	10 753 434 €	27 907 685 €	38 661 119 €	20 892 858 €	27 198 259 €	48 091 117 €
----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

SDe35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES



www.sde35.fr